

# CLAMART



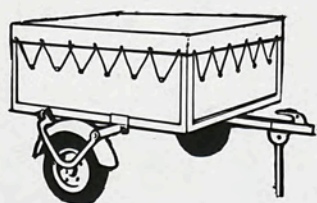


# WARGON CIEL SPORT



\* CAMPING \* TENNIS \*

\* LOISIRS \*



**ERKA**

**EXPOSITION TENTES REMORQUES ET CARAVANES PLIANTES**

Tentes **MARECHAL**

et **JAMET**

Location de tentes



Planche et  
pièces détachées  
SKATE BOARD



place Marquis, \* tél. 645.88.55



## Pour toutes vos Assurances

Auto \* Incendie \* Vie  
Risques divers \* Santé

Consultez le

# CABINET KARAKOZIAN

Tél. : **644.32.28**  
(lignes groupées)

**132, av. H. Barbusse**  
**92140 CLAMART**

**PROJET TARIFAIRE SUR SIMPLE DEMANDE**

## RAMONAGE PAR ASPIRATION

FUMISTERIE

INTERVENTION RAPIDE

## MARCO

**642.84.36**

22 rue des Chaillots 92140 CLAMART

# SOMMAIRE

- 3 Le rôle social de l'O.P.H.M. de Clamart est-il toujours d'actualité ?
- 3 Evasion III
- 3 Grand Bal costumé.
- 5 Portraits d'école.
- 7 Sports.
- 8 Les carrés militaires du vieux cimetière de Clamart.
- 9 Chronique municipale des années 1930.
- 11 Permis de construire.
- 12 Etat-civil.
- 13 Environnement.
- 14 1978 Vivre avec des fleurs.
- 15 Aménagement du carrefour.
- 15 Transfusion sanguine.
- 17 Centre culturel Jean Arp.
- 18 Concours d'hauteur de l'Union Régionale du Sud-Ouest.
- 19 Voyage de Clamartois à Lunenburg.
- 19 Voyage à Scunthorpe.
- 20 C'était dans les Infos.
- 21 75<sup>e</sup> anniversaire de la mutualité clamartoise.
- 23 Pour les prochaines élections.
- 25 Résultats de l'enquête sur le plan d'aménagement de zone.
- 25 Les originaires du Massif Central.
- 28 Enquête sur une assistante sociale.
- 28 Les cartes postales et « les cartophiles clamartois ».
- 31 Le mausolée arménien.
- 31 Association Nationale des Cardiaques.
- 32 Les permanences de votre député.

## VILLE DE CLAMART

BULLETIN MUNICIPAL  
OFFICIEL AVRIL 1978

DIFFUSÉ GRATUITEMENT

Directeur de la Publication :  
Jean Fonteneau, Député-Maire  
de CLAMART.

Dépôt légal 2481 IMPRIMERIE LANDAIS

ÉDITION et  
PUBLICITÉ

PUBLICAT

17, bd Poissonnière

75002 PARIS - Tél. 261-51-26



# ÉDITORIAL

## DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE QUARTIERS

*L'évolution de la construction des deux chantiers concernant le Centre de la Garenne et l'équipement sportif de la rue du Parc, nous permet de faire le point sur ces opérations.*

### Le Centre de la Garenne

*Il s'agit d'un équipement à caractère social, de loisirs et de culture.*

*Les commissions municipales compétentes ont pu déterminer les activités qui pourront se manifester dans ces locaux.*

*Ainsi, pour les personnes âgées et retraités : un club du 3<sup>e</sup> âge (jeux - distractions - activités) - un restaurant du 3<sup>e</sup> âge.*

*Pour tous : un club de billard - un club de bridge - un cours de danse - des cours de langue - un atelier de tissage - un groupe chant chorale - un groupe de cyclotourisme - une discothèque avec prêt de disques et audition. Ces activités ne sont pas limitatives et nous ne manquerons pas de les développer selon la disponibilité des salles et les possibilités des moniteurs spécialisés.*

*Ce Centre sera géré et animé par un couple ayant compétence pour ce genre d'équipement. Cette famille sera logée sur place.*

*Normalement, les travaux de construction s'achèvent, il reste à équiper les salles avec le matériel correspondant aux activités et à aménager les extérieurs, jardins et parking. Vraisemblablement ces travaux se termineront en juillet et le Centre pourra fonctionner au début du mois de septembre.*

### Le Gymnase de la rue du Parc

*La construction du gymnase de la rue du Parc au Jardin Parisien se termine. Il s'agit d'une salle de sport de 800 mètres carrés, avec les annexes habituelles (vestiaires - sanitaires - dépôt de matériel, etc.).*

*Nous venons d'adjuger les travaux de mise en état des terrains de plein air. C'est un chantier assez important puisque nous réalisons un terrain de football qui devra être longuement préparé avant d'être utilisé.*

*La salle de sport pourra cependant être mise en service avant les terrains de plein air et à la rentrée de septembre prochain, les élèves des écoles primaires du Jardin Parisien pourront y pratiquer la culture physique et les sportifs du Club leurs différentes disciplines.*

*Ainsi ces deux nouveaux équipements participeront à une meilleure animation de la vie du quartier, et donneront aux habitants de Trivaux la Garenne et du Jardin Parisien de nouvelles possibilités d'activités.*

*Le développement des équipements sur notre Commune ne manque pas de créer d'importants soucis à la Municipalité.*

*Pratiquement, l'on pourrait espérer que, placés sous la protection des utilisateurs, nos équipements communaux sont à l'abri des actes de vandalisme. Certes, la quasi totalité des utilisateurs participent à la conservation de notre patrimoine commun, mais une infime minorité de vandales s'acharnent à fracturer les écoles, à briser les vitres et détruire le matériel des classes. Récemment, une bande a saccagé, une nuit, le gymnase de la Garenne-Trivaux mettant le feu au tapis de sol, brisant les vitres et les portes des vestiaires et locaux annexes. Ces actes témoignent d'une volonté de destruction fanatique. Les conséquences de ces actions anarchiques se traduisent par des dépenses importantes pour le budget communal, afin de remettre en état les lieux, remplacer le matériel saboté, etc. Les crédits ainsi utilisés le sont en pure perte et privent d'autant notre collectivité de moyens d'action qui auraient le mérite d'être positifs.*

*Je souhaite que nous comprenions tous, les efforts indispensables pour communiquer aux Clamartois le respect des équipements communaux qui sont l'œuvre de tous et qui sont au service de tous. Je souhaite que nous participions ensemble à la défense de notre patrimoine, il est impossible d'assurer une garde nocturne dans tous les équipements scolaires, sportifs ou culturels; il est donc indispensable que tous les utilisateurs coopèrent à la sauvegarde des biens qui nous sont communs et qui nous coûtent à tous des charges importantes.*

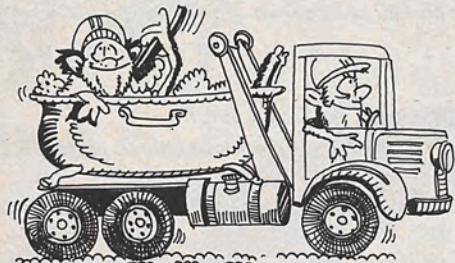
*Nous venons de célébrer le dixième anniversaire de la Fête des Petits Pois. J'ai l'agréable devoir de féliciter le Comité des Fêtes de Clamart qui, avec fidélité à sa mission, a permis que notre fête communale annuelle soit un événement d'animation de notre Commune et que les Clamartois bénéficient ainsi de quelques distractions qu'ils ont plaisir à partager ensemble.*

Jean FONTENEAU Député-Maire de Clamart

L'enlèvement par multibennes  
dans la région CLAMARTOISE  
est la spécialité de l'ENTREPRISE

**LOCQUE 645.96.13**

23, av. du Bois Tardieu - CLAMART



**I.B.I.**

recrute en permanence

tout personnel administratif  
et de manutention

2 Avenue Jean-Jaurès \* CLAMART

## Serrurerie Fenêtres en Aluminium

Remplacement des fenêtres anciennes non étanches par des  
fenêtres aluminium anodisé avec double vitrage isolant  
thermique et phonique, ne nécessitant pas de travaux de  
maçonnerie.

**LES FILS D' A. CHIRON**

9, rue Hébert, CLAMART  
642.06.83

Renseignements et devis gratuits  
sur demande

Persiennes, Verrous de sécurité, Survitrage ISOBAIE



## PRIX CHOC POUR VOTRE ASSURANCE - AUTO

COTISATIONS SEMESTRIELLES T.T.C. POUR CADRES  
ET SALARIÉS SÉDENTAIRES  
AGÉ D'AU MOINS 25 ANS N'AYANT CAUSÉ AUCUN  
SINISTRE RESPONSABLE DEPUIS DEUX ANS  
USAGE DÉPLACEMENTS PRIVÉS  
TRAJET TRAVAIL ET PROFESSIONNEL

VÉHICULES	A Resp. civile Défense-Recours Bris de glace Incendie - Vol	A + Dommages collision	A + Dommages accidentels (tous risques)	Franchise en Dommages collision et accidentels
<b>COTISATIONS</b> calculées avec <b>BONUS 20 %</b>				
Citroën 2 CV 6	521	549	665	200
Renault 5 TL, 6 Peugeot 104	650	721	841	300
Peugeot 304 Citroën GS Simca 1307	793	897	1.017	400
Peugeot 504 GL Simca 1308	881	1.041	1.169	500
Simca Rallye II	937	1.081	1.209	400

Possibilité **BONUS** jusqu'à **50 %**

POUR VOTRE HABITATION

Jusqu'à...

NOTRE MULTIRISQUES

2 Pièces 223 F TTC  
5 Pièces 312 F TTC

Tous renseignements

**630.04.11**

ou sur rendez-vous  
à votre domicile

**Marcel ADAM**

4, route du Pavé-Blanc  
92140 CLAMART

(autobus 190 A et B et 136)

## PIGIER

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ  
1, rue Edouard-Branly - ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 642-05-44

**STÉNOGRAPHIE - DACTYLOGRAPHIE  
SPEEDWRITING - COMPTABILITÉ**

Préparation accélérée

C.A.P. Cours du jour et cours du soir

Inscriptions toute l'année



**exposition - vente**  
**CARRELAGE - MOSAÏQUE - FAIENCE**

\* magasin **SPECIALISE** \*

vente aux professionnels et particuliers

**denis ledoux**

29, rue LEDRU-ROLLIN

92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

TEL : 660-68-03

Existe-t-il encore une crise de logement ? Question que l'on entend souvent poser par de nombreuses personnes; notamment par celles qui contestent la croissance urbaine et déplorent l'édification d'immeubles neufs dans les communes de la Région Parisienne.

Malheureusement, les élus locaux et spécialement les administrateurs d'offices d'H.L.M. constatent que le problème du logement se pose encore avec acuité dans notre région.

Plus de 1.500 demandes en instance dans notre office témoignent de l'ampleur des besoins non satisfaits.

Trop souvent des situations familiales douloureuses et même dramatiques ne peuvent recevoir de solutions faute d'insuffisance de locaux.

Nous poursuivons donc l'œuvre entreprise par nos prédécesseurs qui a permis l'édification de nombreux immeubles, dont l'existence contribue encore actuellement à résoudre partiellement la crise du logement. Pour mieux adapter notre action aux conditions économiques actuelles, nous avons pris une participation dans la rénovation du vieux Clamart, et constituons des réserves foncières en liaison avec la Municipalité.

#### COMPOSITION - MAINTENANCE ET UTILISATION DU PATRIMOINE EXISTANT

Depuis la création de l'office en 1949, 3.484 logements, une résidence pour personnes âgées de 54 chambres, ainsi que 1.660 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux et 179 places de parking couverts ont été réalisés.

Les deux ensembles principaux la « Plaine » et « Trivaux la Garenne » sont l'œuvre d'un groupe d'architectes : Messieurs AUZELLE, GERVAIS, MAHE, TAPONNIER.

## EVASION III

C'est le nom de l'opération qui a été réalisée pendant la période du 20 mai au 4 juin 1978 par l'Union des commerçants, artisans, entrepreneurs et industriels de Clamart.

Les séjours proposés par les commerçants clamartois étaient particulièrement attrayants; voyage aux Antilles, en Tunisie, en Hongrie ou à Scunthorpe. En outre d'autres cadeaux étaient tirés au sort.

Menée avec dynamisme cette nouvelle manifestation est la preuve que l'Union des Commerçants sait créer sur notre commune l'animation nécessaire au commerce local.

Nous souhaitons aux heureux gagnants un excellent voyage, et à ceux qui, cette fois, n'ont pas eu la chance d'être désignés par le sort d'espérer que l'année prochaine, ou plus tard, à leur tour, ils puissent connaître un autre continent ou pays étranger.

## LE RÔLE SOCIAL DE L'O.P.H.M. DE CLAMART EST-IL TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?



Ils comprennent des immeubles de toutes hauteurs disséminés sans gigantisme dans des espaces verts tracés harmonieusement.

Une gestion rigoureuse appliquée par les membres des Conseils d'Administrations successifs, a permis la maintenance dans des conditions satisfaisantes de ce patrimoine immobilier. Ainsi chaque année, l'adoption de programmes annuels permettait la réalisation de travaux de peinture extérieure, de réfections de couvertures des bâtiments, de remplacement et d'entretien des chauffe-eau et des travaux d'amélioration du chauffage.

A l'origine, ces deux ensembles immobiliers ont permis de loger 12.000 personnes au cours d'une période de crise de logement particulièrement aiguë.

Cette action sociale se perpétue à travers

le temps, puisque, chaque année, environ 300 logements libérés par leurs occupants sont attribués à de nouveaux locataires.

#### PERSPECTIVES :

Pour satisfaire cette aspiration légitime et toujours plus impérieuse que l'on appelle la « qualité de la vie », il faut poursuivre une politique de l'habitat répondant en priorité à l'exigence de conditions d'habitabilité plus satisfaisantes dans un environnement plus agréable.

Actuellement, le développement de la construction d'immeubles neufs se heurte à l'acquisition de terrains disponibles. Pour éluder cet empêchement, en accord avec la municipalité, nous recherchons des solutions satisfaisantes :

En premier lieu, l'OPHLM participe à la rénovation du centre ville, il est le Maître d'Ouvrage d'un ensemble comprenant 50 logements destinés aux relogements des locataires évincés des bâtiments vétustes voués à la démolition à l'intérieur de la ZAC.

Enfin, nous prévoyons la constitution de réserves foncières par l'acquisition d'immeubles vétustes, rue Jean-Jaurès, en vue de leur remplacement par des constructions nouvelles.

Notre conviction est que le rôle social de notre office d'HLM continue à être nécessaire à la satisfaction des besoins de nombreuses familles modestes qui ne peuvent se loger dans le patrimoine du secteur privé.

La poursuite de l'effort entrepris dans le passé doit s'inspirer de données nouvelles, dont les conséquences seront le développement d'une action plus qualitative que quantitative afin de procurer aux futurs locataires la joie de vivre.

R. ETRING  
Maire-Adjoint  
Président des H.L.M.

## 6<sup>e</sup> bal costumé de la mi-carême le samedi 1<sup>er</sup> Avril

*Comme chaque année depuis 1973 un important public qui comprenait beaucoup de personnes costumées était présent à ce bal qui garde sa réputation d'élégance et de bon ton dans la tradition du carnaval. Il fut agréable de constater que chacun rivalisait tant par le bon goût, que par l'originalité.*

*Lors du concours de costumes, une quinzaine de prix en espèces ont été distribués. D'une valeur de 400 à 100 Francs ils accompagnaient d'autres lots importants offerts par des firmes et des commerçants de Clamart.*



Photo - F. Lapiere

PHOTOGRAPHIES **PIP'S** INDUSTRIELLES  
 PUBLICITAIRES **PIP'S** SERVICE  
**ARCHITECTURE**  
 maquette maquetoscope audiovisuel  
 reportage mensuel sur chantier  
 déplacement France Étranger  
 15 rue marguerite 92140 Clamart tel. 6441123

**ERCA**  
 43, AV. AD. SCHNEIDER  
 92140 CLAMART - TEL. 645 21-81 TELEX 260.040

**s<sup>té</sup> c d e** ☎ 645 77-00  
 3, av. j.-b. clément  
 92140 Clamart

**BOIS**  
**AU DETAIL**

Concessionnaire stockiste  
 Kazed "MIROIR"  
 PORTES DE PLACARDS PLIANTES  
 mini-KAZED  
 portes KAZED CHAMBORD

**KAZED**  
 TIROIRS KAZED

**GIMM**  
 ROTO FRANCK  
 portes accordéon Bois PELLA  
 portes accordéon DALAMI  
 portes coulissantes miroir Villandry  
 crémaillères SOVELLA  
**MARQUINETTE**

**Pella**  
**Roto**

# A LA VILLE DE CLAMART


6, avenue Jean-Jaurès (face Mairie)

642-45-68

- Prêt-à-Porter
- Chemiserie
- Vêtement
- professionnel
- Imperméable

**GRAND CHOIX**  
**"dans les meilleures marques"**

**rayon Homme Fort**



# PORTRAITS D'ÉCOLE

C'est aujourd'hui l'école du Pavé-Blanc, qui par l'intermédiaire de son directeur, Monsieur Chevallereau et de la Bibliothécaire, vous présente ses activités.

## ÉCOLE D'EXPÉRIMENTATION DU PAVÉ-BLANC

### Une bibliothèque à l'école

Depuis janvier 1974, une bibliothèque centrale créée à la demande des enseignants, fonctionne à l'école.

Le financement en a été assuré au départ par le ministère des affaires culturelles et la municipalité de Clamart. Cette dernière continue à lui attribuer un certain budget, en l'assimilant aux autres bibliothèques de la ville.

Un enseignant a été détaché et s'en occupe à plein temps.

Cette bibliothèque a trouvé sa place dans l'école et contribue, de façon substantielle, à perfectionner l'enseignement des différentes disciplines.

Quelles sont les activités de la bibliothèque ?

- Prêts de livres toute la journée avec libre circulation des enfants (moyenne de 1.100 livres prêtés par mois);
- Groupes de lectures au niveau des CP et CE le matin, ceci en liaison avec le G.A.P.P., pour apporter une aide aux enfants en difficulté;
- Recherches de documents : les enfants viennent chercher des renseignements,

travaillent sur place ou emportent livres et documents audio-visuels dans leur classe;

- En liaison avec la bibliothèque, les classes « éclatent » et se répartissent en différents ateliers :

cuisine (Mme Autruffe), imprimerie (Mme Brouard, Mlle Brunod), éducation sportive (M. Baudon), danse (Mme Bérény), initiation théâtrale (Mme Cardin), espaces d'expression (Mme Cosials), activités autour du livre (Mme Jouhet, Mme Lévi), échecs (Mme Lefèvre), travail manuel (Mme Lefebvre), marionnettes (Mme Péres).

Les enseignants, au cours de ces quatre années ont fait profiter leur pédagogie de ce nouvel apport, d'où un travail de groupe qui s'est peu à peu développé pour devenir maintenant indispensable.

Quant aux enfants, ils se sentent chez eux et prennent en charge même au niveau des CP, l'organisation matérielle de la bibliothèque : rangement et prêt. C'est leur domaine et les élèves qui aiment les livres y trouvent une profusion d'ouvrages.

Les Centres de Loisirs des Enfants de Clamart - Ecole du Pavé Blanc - Rue du Pavé Blanc - 92140 CLAMART -  
Tél. : 631.08.97; recherchent pour cet été des bicyclettes (8 à 16 ans) s'adresser à F. CHEVALIER - Directeur des CLEC.

## L'ANGLAIS EN ACTIVITÉ D'ÉVEIL

Depuis septembre 1973, deux enseignantes : Mme Autruffe et Mme Jouhet, en liaison avec l'Institut National de Recherche Pédagogique, initient les enfants, depuis le CE 2, à la langue anglaise.

Ces cours sont considérés comme des activités d'éveil : 1/2 heure, quatre fois par semaine. La méthode utilisée « Jingle Bells » est audio-visuelle.

Il y a très peu d'expériences de l'enseignement précoce de l'anglais en France et elles sont toutes coordonnées (afin d'éviter tout enseignement « sauvage ») par Mlle Samuel, chef de la section langue vivante à l'I.N.R.P., et suivies sur le plan régional par Mme l'Inspectrice Générale Van de Sande.

Au cours de ces trois années d'initiation, il s'agit moins « d'avancer » les enfants que de leur former l'oreille et la diction, leur donner l'habitude du rythme et des intonations de la phrase anglaise, le sens global de la langue.

Depuis quatre ans, le dévouement des enseignants et la gentillesse des parents ont permis le développement de ces expériences. Les enfants sont aussi ravis de se produire à la fête de fin d'année au cours d'un charmant spectacle, résultat du travail des ateliers de danse, de théâtre et d'anglais.

G.A.P.P. Groupe d'aide Psycho-Pédagogique, pour les enfants en difficultés scolaires. Il en existe trois à Clamart, deux aux écoles Trivaux-Garenne et un à la Plaine.

En accord avec les Directrices des centres de Loisirs Maternels, la Municipalité a décidé que pendant tout l'été prochain, c'est-à-dire, pendant la période des grandes vacances, les centres de Loisirs d'âge Maternel fonctionneraient dans les écoles suivantes :

- TRIVAUX;
- PASTEUR;
- FLEURY;
- CLOSIAUX;
- JARDIN PARISIEN;
- BRETAGNE.



Un moment de détente à la Maternelle

**meubles**

Tél. 642.06.77

# A L'AUVERGNAT

**MAISON DI BONA**

220, Av. Victor-Hugo

**CLAMART**

Fermé le Lundi

## INSTALLATIONS CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT - GAZ



Dépannage  
toute marque de brûleurs

**G.-Y. LUTAUD**

10, impasse des Carnets  
92140 CLAMART  
631.27.01

## "E.A.M. - STOP-COTE"

L'ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE A LA MÉCANIQUE

116-120, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART  
Téléphone : 644.86.36 +

MÉTROLOGIE DIMENSIONNELLE AUTOMATISME

2-4, pl. de la Division-Leclerc, 92140 CLAMART  
Téléphone : 645.17.12

## TERRASSEMENT MECANIQUE ET MANUEL

pour immeubles — sous-œuvres — sous-sols profonds  
— égouts — démolition —

ENTREPRISE **ANDRÉ MOSER & Cie**

6 bis, rue de la Ferme  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
Tél. : 605.99.93 — 604.44.82

DÉPOT A CLAMART, VOIE D'IGNY

## MARBRERIE DE CLAMART - INTER



181, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

Tél. : 631-75-03

FERMÉ LE MERCREDI

REMISE SPÉCIALE AUX MUTUALISTES

## Ets GALLET-DELAGE

SPÉCIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PUBLIC  
17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (94)

Tél. : 588-05-53 et 21-53

Signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT,  
postes de transformation. Entreprise agréée par l'E.D.F.

ÉCLAIRAGES DE STADES

# Soif d'aujourd'hui.



# 340 NAGEURS AU CSM CLAMART

## 1) LA NATATION

Parmi les 18 sections existantes au C.S.M. CLAMART la natation prend sa place, une place représentative puisque cette section est le premier Club des Hauts de Seine par le nombre de ses licenciés à la F.F.N. (Fédération Française de Natation).

Le but de cette section est de faire du sport de compétition, d'amener les jeunes à connaître ce sport et de se développer dans cette discipline. Cette section est active et au travers de quelques chiffres, vous comprendrez mieux ce développement.

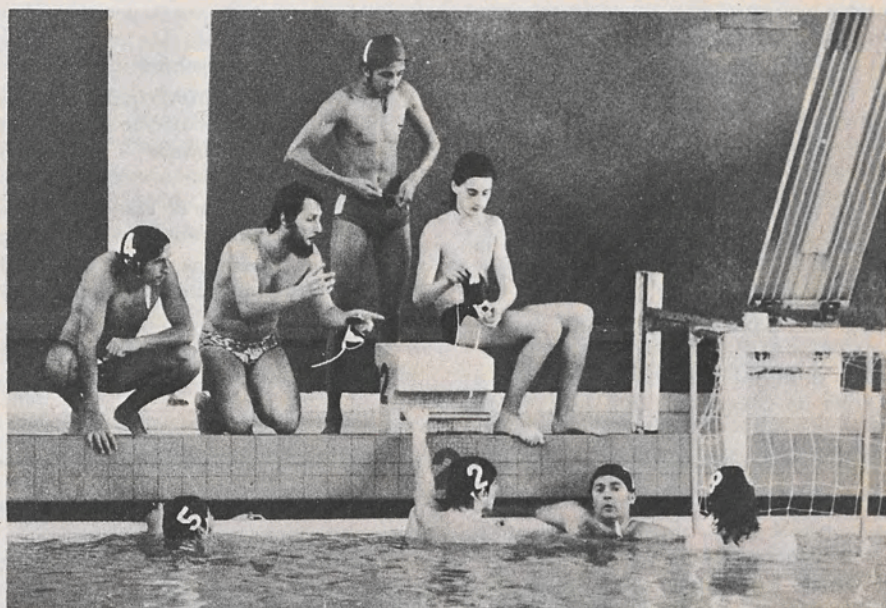
Cette année 1977/1978, nous avons 337 adhérents qui se divisent en plusieurs groupes :

- l'école de natation;
- le perfectionnement;
- la pré-compétition;
- la compétition;
- le Water-polo;
- les cours pour adultes.

L'équipe qui encadre ces sportifs (maîtres-nageurs et membres du bureau) essaie de donner la meilleure ambiance possible afin que le développement de cette discipline se fasse dans un bon esprit sportif.

Dans le groupe B où Clamart se classe, notre commune se place 5<sup>e</sup> sur une douzaine de clubs des Hauts-de-Seine et ceci à la fin des Critériums d'Hiver. Les stages de perfectionnement que la section organise (St-Nazaire, Clamart et Chamonix) laissent prévoir une bonne remontée vers les tous premiers. En cette fin de saison, 83 records du Club ont été battus, ceci au travers de 45 compétitions dont 4 se sont déroulées à Clamart.

Ce bref bilan vous laisse entrevoir l'activité de notre section, mais elle a besoin d'un nombre important de dirigeants. C'est une des conditions pour continuer son développement.



## 2) LE WATER-POLO A LA PISCINE DU BOIS

Ce titre est nouveau pour beaucoup d'entre vous mais il existe effectivement une équipe de Water-polo à Clamart et ceci depuis deux années. Deux années en effet que le bureau de la section Natation a mis en marche ce sport à Clamart et qui nous l'espérons progressera rapidement.

Nous savons qu'il existe dans notre Commune des poloïstes ou anciens poloïstes. C'est vers eux que nous nous tournons afin de venir encadrer sérieusement notre équipe. Il y a beaucoup à faire et à créer et nous accueillerons avec grand plaisir ceux qui ont envie de s'occuper de leur ancien sport.

Cette équipe se compose des plus anciens nageurs de la section et l'entraînement s'effectue avec les entraîneurs natation qui ont pratiqué le water-polo. Ceci était suffisant pour un démarrage mais maintenant notre équipe a besoin d'un entraîneur water-polo qui ne fasse que cela. Il faut réaménager nos horaires d'entraînement et structurer complètement l'équipe. La chance appréciable pour nos joueurs, c'est que nous avons pu leur fournir du matériel (ballons, bonnets, chrono, fanions etc.).

Notre équipe est en place et prête à se développer; nos joueurs veulent réussir quelque chose.

Venez nous aider. Vous aurez au bureau des sports les renseignements concernant les responsables de la section Natation.

## 3) NATATION POUR LES ADULTES

Dans le cadre de la section, voici deux années que les cours adultes ont débuté. Nous avons eu cette année une trentaine d'inscriptions.

Un certain nombre d'adultes ne sachant pas nager hésitaient à venir. Nous avons décidé de prendre un deuxième maître-nageur pour s'occuper des « débutants » dans le petit bain.

Ces cours ne sont pas faits dans un esprit de compétition mais pour permettre à ceux qui le désirent de se détendre, faire un peu de sport deux heures par semaine, et s'améliorer dans les trois nages (brasse, crawl et dos).

L'ambiance est agréable. Venez vous joindre à nous les lundi et jeudi de 20 h à 21 h à la Piscine du Bois.

Ils nous ont fait plaisir...

A la fin du mois de mai, au Club Sportif Municipal, nous présentons les bilans : financier = c'est chaque année plus difficile car nourrir de sport les 4.500 jeunes ou moins jeunes de notre association coûte de plus en plus cher - moral = chaque saison nous apporte son lot de grandes joies et de petites déceptions. Je ne veux pas énumérer ici les résultats, mais insister un peu sur quelques moments sportifs que nous ont fait vivre, joueurs et dirigeants, sous la bannière du C.S.M. CLAMART et pour lesquels nous leur adressons un grand merci.

Un samedi soir, salle Hunebelle, le Volley reçoit le Racing Club de France et ses 7 internationaux; le journal « L'EQUIPE » titre le matin : « Un résultat est sûr : le Racing gagnera à CLAMART ». Le Racing n'a pas encore perdu un match de championnat cette année. La salle est comble : 400 personnes; les jeunes supporters donnent de la voix. Peut-être que SAYOL et ses copains reçoivent ces encouragements plus intensément que les autres samedis - 1 set à 0 pour CLAMART. Les joueurs sont survoltés, le public les porte littéralement. Le Racing, le grand Racing invaincu tombe à CLAMART. Tout le monde embrasse tout le monde, tellement on est heureux. Un dimanche à VALENCE, le Rugby de CLAMART joue les 1/8<sup>e</sup> de finale du Championnat de France. L'enjeu de la partie : l'accession en première division la saison prochaine.

Dans les tribunes, 300 supporters de CASTELNAUDARY avec chorale et bannières font du bruit pour mille. Une dizaine de Clamartois dans un coin de

la tribune attendent sans croire vraiment tant les adversaires, emmenés par des Spanghero célèbres, sont favoris. Première mêlée; les Clamartois ne reculent pas - ne veulent pas reculer. La qualité de leur rugby de mouvement fait merveille et pendant quatre vingt minutes, ils vont faire preuve de courage, de hargne, et de vivacité. On voit même le pack des Spanghero reculer sous la poussée clamartoise. Castelnaudary mène 6-4 à la mi-temps et va gagner 9-7, le droit de monter en première division : CLAMART était au moins aussi fort. Je peux vous assurer que nos gaillards pleuraient en rentrant du vestiaire. Pourquoi ? Parce que c'est comme ça le sport; le geste est beau, les sentiments sont purs au moment de l'effort, et, heureux ou malheureux, ces jeunes Clamartois nous ont fait plaisir...

Le Président du C.S.M.C.  
Bernard JOLIOT

## C.S.M. CLAMART

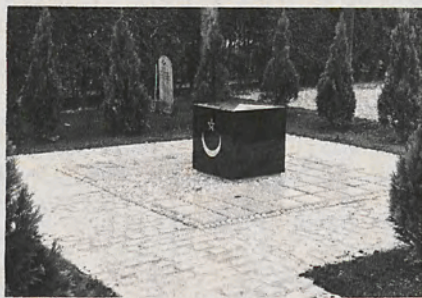
### Des résultats

- Le Volley Club Municipal de CLAMART accède à la deuxième division du Championnat de France - Bravo au Président JUSSEAUD;
- L'équipe masculine de Handball chère au Président Leroux monte en excellence;
- L'équipe masculine de Volley-ball est 3<sup>e</sup> du Championnat de France 1<sup>re</sup> Division;
- L'équipe féminine de Volley conserve sa place en Nationale 1.

## LES CARRÉS MILITAIRES DU VIEUX CIMETIÈRE DE CLAMART

Le vieux Cimetière de CLAMART rassemble en plusieurs endroits, des sépultures Militaires et de victimes civiles de diverses catégories, notamment :

- MORTS POUR LA FRANCE, bénéficiant de la sépulture perpétuelle, aux frais de l'Etat (article L 498 du Code des Pensions Militaires);
- MORTS HORS GUERRE, de maladies soignées dans les Etablissements Militaires Hospitaliers (notamment Hôpital d'Instruction des Armées Percy), dont les corps non réclamés par les familles reposent dans notre cimetière. Ces sépul-



« le mémorial commémoratif »

tures ressortent du Code des Communes et du règlement du Cimetière Communal. De 1946 à 1954, la distinction entre ces deux catégories de sépultures militaires n'a pas toujours été respectée et la municipalité se trouve aujourd'hui devant le problème d'une remise en ordre nécessaire.

C'est ainsi que toutes les tombes des MORTS POUR LA FRANCE disséminées dans 3 carrés de notre cimetière vont être transférées individuellement pour former le CARRE MILITAIRE officiel.

Le Comité local du SOUVENIR FRANÇAIS s'est engagé à collaborer activement à cette remise en ordre et le pavillon National, comme il est de règle, restera hissé en permanence dans ce carré militaire.

Il comprendra 79 sépultures de MORTS POUR LA FRANCE et de Résistants plus un officier Britannique. Dans ce carré il y aura également la plaque commémorative des aviateurs américains tués en combat au-dessus du Bois de CLAMART.

La Division 23 (dite PERCY) va devenir un autre carré militaire, « HORS GUERRE », mais non bénéficiaire du droit de sépulture perpétuelle.

Ce Carré comprendra 68 sépultures Hors Guerre.

Il faut aussi noter les 7 victimes Civiles du bombardement du 14 juillet 1943 qui seront regroupées dans le carré des MORTS POUR LA FRANCE.

En ce qui concerne les 70 tombes Musulmanes de Militaires Français Nord-africains, décédés de maladie à l'hôpital PERCY, un Monument Commémoratif regroupe leurs cendres, avec l'accord que nous avons obtenu du Ministère de la Défense et du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Au Monument aux morts de 1914-1918 sur lequel figure 478 noms, deux stèles complémentaires reprennent 152 noms de Morts avec ou sans uniforme de la guerre 1939-1945 auxquels s'ajoutent les morts d'Indochine et d'Afrique du Nord.

Un monument est élevé également à la mémoire des 193 morts français tués lors des furieux combats de 1870-1871. De source sérieuse on sait que dans nos rangs il y eu 723 militaires hors de combat (tués, blessés - disparus).

Dans les rangs Prussiens et Bavarois on note 402 soldats hors de Combat. Parmi ceux-ci on estime que 50 corps environ sont dans une sépulture voisine.

La Ville de CLAMART rassemblera ainsi sur son sol et avec la dignité indispensable les restes mortels de ses enfants, de ses alliés et d'anciens adversaires (1870-1871) qui se sont affrontés sur tous les continents depuis plus d'un siècle.

Les jeunes générations pourront de la sorte mieux conserver le souvenir de ceux qui par la souffrance et la mort auront été les précurseurs de la paix et de la Fraternité.

Maurice HERVET,  
Maire-Adjoint

**CHRONIQUE MUNICIPALE  
DES ANNÉES 1930  
LE GRAND PARIS  
(L'Intransigeant mardi 20 Mars 1933)**

« CLAMART – cité en plein développement, a réalisé un gros effort pour l'aménagement de son Lotissement »

Un correspondant anonyme a adressé à la Mairie, un article de presse datant de 1933, il y a donc 45 ans, accompagné de photographies du Centre Village :

- la nouvelle école maternelle de la rue Gathelot, en construction;
- la Mairie et son kiosque à journaux, à l'arrêt du tramway;
- l'Eglise dont on annonce l'aménagement des accès;
- une photographie du carrefour des rues de Bièvres, Chef de Ville – Troisy – La Fontaine, avec ce commentaire : « Dans le vieux quartier, il existe des taudis.

Ceux-ci tendent cependant à disparaître ». Voici cet article dans son intégralité. Il fera, l'objet d'un commentaire que le temps écoulé permet de situer dans un cadre impartial qui ne manque pas d'intérêt au chapitre de l'Histoire locale.

« Cahin-Caha, le tramway n° 80 m'a conduit à Clamart.

Le trajet est long et les habitants de la région préfèrent, quand ils le peuvent, avoir recours au train, plus rapide et plus économique.

L'incommodité des transports n'a pas empêché un développement très rapide de la Ville.

Clamart est citée – avec raison – par les urbanistes, comme un des types de la cité-champignon d'après guerre : une cité à lotissements multiples.

Autour de l'ancienne agglomération dont le Château Barral – la mairie actuelle – est le monument le plus caractéristique, se sont édifiées après guerre, soit sur des terrains de jardinage, soit sur des terrains de culture, de nombreuses petites maisons.

La population de Clamart, de 11.000 âmes à peine en 1913, est passée aujourd'hui à 30.000. Cet afflux d'habitants nouveaux a créé des besoins très importants.

Les municipalités qui se sont succédées depuis la guerre ont tenté de les diminuer. La municipalité actuelle a poursuivi cet effort.

Les critiques ont été récemment formulées contre cette dernière.

Il n'est pas niable, pourtant, que Clamart n'ait subi d'heureuses transformations.

#### LES LOTISSEMENTS

Ceux qui circulent assez souvent dans le Sud-Ouest de la banlieue ont pu mesurer l'effort qui a été réalisé, ne serait-ce que pour l'aménagement des lotissements défectueux.

Les mals lotis ont été nombreux à Clamart où les habitants connurent les désagréments de la corvée d'eau, du manque d'éclairage, des rues en mauvais état.

Le problème a été abordé en face par l'ancien Maire, Monsieur Emmanuel Sarty. A l'heure



actuelle, plus de 48 ASSOCIATIONS SYNDICALES ont été subventionnées et les travaux qui ont été effectués tant en ce qui concerne l'eau, le gaz, les égouts, la viabilité, ont provoqué une dépense se chiffrant à 8030988 F. D'autres lotissements ont été aménagés par le lotisseur ou par les riverains. La crise se résorbe.

Nous continuons à appliquer la loi Sarraut chaque fois que nous en avons la possibilité, m'a déclaré le Maire, Monsieur SIMON, et non seulement nous aidons les syndicats constitués, mais encore nous faisons des démarches pour hâter l'attribution des subventions. Mais ce n'est pas seulement dans les lotissements que la voirie était défectueuse.

Dans l'agglomération, les rues manquaient d'entretien. Certaines voies étaient trop étroites, d'autres encore n'étaient que des chemins de culture.

Du mois de mai 1929 au 21 août 1932, il a été consacré 4061085 francs pour l'assainissement; 1774715 francs pour la viabilité et 9047552 francs pour les constructions scolaires.

Malgré ces dépenses importantes des voies trop étroites restent à élargir, des rues à mettre en état. Quant à l'assainissement, il est loin encore d'être réalisé.

Le quartier du Plateau demande des égouts. Une œuvre importante reste à effectuer.

#### LES ECOLES

Peu à peu, cependant, les mesures qui ont été prises, les travaux qui ont été entrepris commencent à améliorer la situation.

Dans le domaine scolaire, dès que les travaux en cours seront terminés, les locaux seront en nombre suffisants, pour loger le petit monde scolaire.

Une école maternelle rue Gathelot, et un groupe scolaire rue de la Maison Blanche, sont en effet en cours de construction.

Autre question importante et à laquelle il a fallu donner une solution urgente : l'agrandissement du cimetière devenu trop petit. Des ouvriers travaillent à cette opération qui a provoqué une dépense de un million.

#### DES REVENDICATIONS

Les réalisations obtenues sont-elles suffisantes ? Clamart, ville de 30.000 habitants et dont les possibilités d'extension sont magnifiques – son territoire de 838 hectares – doit encore songer à son embellissement.

Le dégagement de la place de la Mairie et de

la place de l'Eglise s'imposent en tout premier lieu.

La population réclame une salle des fêtes. Elle voudrait aussi être mieux gardée et qu'un commissariat soit créé dans la ville. Autant de revendications légitimes auxquelles la municipalité cherche à faire droit.

Il faudrait songer aussi à la réorganisation des transports. La création d'une ligne d'autobus nouvelle et la construction d'une gare de chemin de fer au pont de l'Avenue du Bois de Boulogne ont été sollicités.

Les voyageurs très nombreux à Clamart ont droit à ces améliorations.

Les travaux effectués ces temps derniers ont suscité certaines critiques. Elles émanent, m'a déclaré le Maire, de procédés politiques locaux.

On a signalé notamment que des erreurs voulues avaient été faites lors du dernier recensement. Des noms auraient été inscrits à tort.

En réalité – et le Préfet a eu à connaître de cette question – de nombreuses omissions ont été relevées. Si le chiffre du recensement devait être modifié, ce serait dans le sens de l'augmentation.

En ce qui concerne le stade, dont on a également critiqué la création, le Conseil municipal a décidé l'acquisition d'un terrain au prix de 40 francs le mètre. Ce terrain doit être remblayé au profit de la ville et procurera une recette de 225 000 francs qui viendra en déduction de la somme représentant l'acquisition. Quant au prix du terrain, il ne peut être mis en cause puisque le département vient d'acquiescer une propriété sur la zone du fort de Châtillon – à proximité du prochain stade – au prix de 70 francs.

Enfin, on a écrit, précise M. SIMON que Clamart avait de nombreuses dettes se chiffrant à près de 18 millions. Nous ne pouvions effectuer les travaux que je vous ai cités sans recourir à l'emprunt. Nous avons dans ce domaine, imité la plupart des communes de France. Voulez-vous un exemple : la commune de Suresnes, moins importante que Clamart, a fait comme nous, de vastes travaux. Cette commune est souvent citée comme modèle. Et la dette de Suresnes dépasse 25 millions. Pourquoi ce qui est bien là est mal ici ?

Cependant, malgré ses dettes, Clamart n'est imposé que de 585 centimes additionnels, chiffre inférieur à la moyenne constatée dans les communes du département, ce qui la prive d'ailleurs de certaines subventions.

On peut considérer l'avenir de notre belle cité avec sérénité sans être taxé d'optimiste. » ● ● ●

## ... COMMENTAIRES AVEC 45 ANS DE REcul

L'époque évoquée se situe après les élections municipales de 1929 qui avaient vu le succès presque entier de la liste d'Emmanuel SARTY - Marchand Carrier Clamartois.

L'ouverture des Carrières avait été, pour Clamart, le premier apport de population ouvrière au siècle dernier.

Les élections complémentaires de 1932, au décès d'Emmanuel SARTY, firent de Charles SIMON, 1er adjoint, enfant du Pays, qui tenait un commerce rue Taboise, un Maire - 1932-1935 après René SAMUEL, Bibliothécaire en Chef au Sénat, - 1919-1923 et d'Emmanuel SARTY - 1923-1932.

Charles SIMON laisse son nom, après ses deux prédécesseurs, à une politique municipale continue sous ces trois hommes, qui poursuivirent de nombreuses réalisations, en divers domaines :

- d'abord, un programme énorme d'assainissement, commencé en 1924 et réalisé par tranches successives, grâce à la persévérance et à la ténacité. Le Grand Lotissement du Petit-Clamart avait été autorisé en 1927, mais ce ne fut qu'en 1934 que l'on vit un début de réalisation, achevé seulement après la Libération.

- la seconde grande réalisation fut, en 1934, la substitution de l'éclairage public électrique au vieil éclairage au gaz de 1867, puis de magnifiques réalisations scolaires menées avec une grande largeur de vues par les municipalités successives :

- En 1922, l'école de la Mairie.
- En 1927, le groupe des Rochers.
- En 1930, le groupe de la Maison Blanche et la Maternelle Gathelot.
- En 1938, le groupe du Jardin Parisien.
- En 1938, la colonie de Vacances de COUSSAY-LES-BOIS envisagée, ne sera acquise qu'en 1948.

Dès 1926, d'autres réalisations sont offertes aux Clamartois :

- l'établissement du Lavoir - Bains - Douches, devenu « Centre de Loisirs et Culture Jean Mermoz » en 1966,
- le marché Victor Hugo.

En 1933, est créé le premier poste d'infirmière visiteuse scolaire; on parle du Dispensaire Municipal qui ne sera construit qu'après la Libération.

Et la Commune acquiert, pour en faire un jardin public, une partie du Parc de la Maison Blanche. Le Petit-Clamart est doté d'un autobus ayant son terminus à la Mairie.

Entre Clamart et l'Hôtel-de-Ville de Paris, les vieux tramways à impériale de 1877, sur rails, disparaissent, héritiers du tramway à cheval, remplacés par des tramways à baladeuse, puis par des autobus.

Le Vieux Clamart perd, en grande partie, son allure de village par la disparition des pâtés de maisons faisant place,

Le 14 mars 1919, une loi qui était en chantier depuis plus de 10 ans impose aux communes de 10 000 âmes et plus (Clamart en a passé le cap en 1911) un PLAN D'AMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION. Jusqu'à cette date, les lotisseurs avaient les mains libres et ce sera seulement en 1933 que les plans seront approuvés.

La Cité avait eu le temps de se développer, un peu dans tous les sens, et le problème des « Mal Lotis » avait pris une importance nationale.

Quant au stade, dont il est question, dans l'article, au paragraphe des revendications, il devait occuper à l'époque une carrière remblayée au SOLEIL LEVANT, à l'emplacement actuel de la rue Albert Neveu. Ce stade ne s'édifiera pas en ce lieu, mais Place Hunebelle, en 1942, où existait en 1794 le Cimetière du Vieux Bourg Rural.

La réflexion sur cet article donne bien la preuve qu'une Commune est une vivante en perpétuelle évolution et qu'avec le cortège de soucis quotidiens d'administration et de gestion, la vie continue, avec les mêmes problèmes et aujourd'hui au square et la rue du Centre.

Le Bas Clamart subit également un bouleversement considérable avec la disparition du passage à niveau. Il fut d'abord question d'un souterrain, à 3 mètres sous terre, de la FOURCHE à la route de Clamart, que le Conseil Municipal repoussa en 1928 et qui fut remplacé par le percement de l'avenue Raymond Poincaré, baptisée en 1935, avenue du Docteur Calmette.

L'équipe élue en 1912 a conservé la Mairie pendant 23 ans, avec 4 Maires, se modifiant à chaque consultation, par des éléments jeunes destinés à assurer la relève.

La nouvelle population bourgeoise aisée, puis petits employés, fonctionnaires, qui se fixe à Clamart dans la première moitié du XXème siècle, diffère profondément de celles qui sont venues au début du XIXème siècle, avec les chemins de fer et les carrières, pour travailler sur place.

A partir de 1908, l'apport nouveau proviendra, presque essentiellement, de la construction de pavillons modestes, édifiés sur des terrains lotis grâce à la Loi des H.B.M.

La rue de la province sur Paris pour le gaine-pain (usines - grands magasins - bureaux - emplois réservés) se double, en sens contraire, de la recherche de la petite maison pour vivre, en dehors du travail, en homme de la campagne fidèle à l'atavisme paysan. Clamart, est en outre, assez bien desservi au point de vue transport, et compte tenu de son altitude, à l'abri d'autres inondations possibles, comme celles mémorables de 1910. En 1936, on comptait 6000 maisons pour 10 790 ménages.

les mêmes discussions tenant au caractère des hommes.

Ce n'est, par exemple qu'en 1978, que l'on verra inaugurée la Salle des Fêtes souhaitée en 1933 et en 1971 le Commissariat de Police s'implantera par surprise rue Georges Hugué, dans des délais records, avec Bureau de Police au Petit-Clamart et au Plessis-Robinson.

Une Municipalité est toujours solidaire de celle qui l'a précédée, car en matière d'administration municipale, l'intérêt public commande l'action et l'on traîne les reliquats des dépenses pour gros travaux, longtemps après qu'ils sont terminés.

En Novembre 1912, quand le nouveau Conseil révisé les droits d'actroi, il ne supprime pas les taxes sur les fourrages qui pourtant, avaient partiellement amené la chute de Ferdinand PICQUART (1904-1911) homme juste et d'autorité, architecte soucieux de l'avenir mais travaillant trop seul, sans se soucier des avis des conseillers qui lui reprochaient de négliger le Vieux Clamart au bénéfice des quartiers neufs qui représentent à ses yeux l'avenir de la Cité. Il voulait équiper, avant de peupler.

C'est que Clamart était en train de devenir une ville et que l'urbanisation s'accélérait, il fallait des ressources par avance.

Au lieu de réaliser par persuasion une entente satisfaisante, comme l'avait fait Jules HUNEBELLE, en 1858, lors de son programme de travaux Publics, Ferdinand PICQUART démissionna en 1911, après avoir raisonné juste mais en ayant voulu forcer plutôt que convaincre. Le Maire, Léon SIMON, de 1912-1919, reprendra ses idées, notamment la révision des droits d'octroi, battue en brèche en 1905.

Le lotissement du JARDIN PARISIEN comprenait 810 lots sur 90 ha et le nouvel octroi taxait le cheval du cultivateur, au même titre que la nourriture de l'ouvrier, en procurant les ressources nécessaires aux nouveaux quartiers.

Si l'équipement du JARDIN PARISIEN et du PETIT CLAMART avait été entrepris dès 1905 au moment même où se construisaient ces quartiers, les problèmes qui se sont posés dans les années 1950 n'auraient jamais surgi. Ferdinand PICQUART semble avoir été un ami du progrès qui voyait grand et loin, mais qui, à l'époque, avait le tort d'avoir raison.

Toutes ces luttes qui se sont succédé depuis bientôt 50 ans, ne doivent pas faire oublier les propositions excellentes et les idées heureuses de gens de toutes obédiences, soucieux de bien faire et dont nous apprécions aujourd'hui les initiatives qui nous ont conduits « DU VILLAGES à la VILLE », comme le voulut le Maire Jules HUNEBELLE pendant son demi-siècle de première magistrature de la Commune (1856-1900) et de Conseiller Général de la Seine de 1871 à 1878.

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES

FEVRIER		
PAVILLONS	EXTENSION PAVILLON	AUTRES CONSTRUCTIONS
FOURNIES 23, rue Lacombe ABAD A. 1, Cité de la Pépinière HADJI HAROUNIAN C. 6, rue Roger	GARCIA S. 116, rue M. Fichet CAPOCCI M. 19 bis rue des Charmettes ZAVATTA P. 61, rue des Roissys LABBE F. 16, rue des Plantes VAVASSEUR P. 21, allée du Fillon GOUIN René 13, rue J.J. Rousseau PONCET J. 58, rue P. Padé BOVIS J.L. 28, rue Marguerite	CHASTANET J. 47, rue du M. de Pierre PIFFAULT P. 20, rue des Feuillants
<b>MARS</b>		
MAMILIAN 27, rue Voltaire BRIDIER C. 15, rue des Bosquets DUFAILY 10 bis, rue B. Galliera	ROUSSE A. 21, rue H. Golaudin BRIGNON R. 42, rue des Coquelicots POLET J.B. 19, rue Pasteur PROD'HOMME L. 24, allée des Rosiers GUILLOT D. 28 bis, rue P. Vaillant	VIDAL G. Sté PHILDOGIL 38-40, rue B. Galliera MOUREU M. 97, rue P. Brossolette SCI le logement Locatif 83-87, rue Porte de Trivaux Sté des Boissons Gazeuses ZIPEC 10, av. Galilée T.R.T. ZIPEC 4, av. Réaumur MISSAKIAN A. 200, av. H. Barbusse
<b>AVRIL</b>		
FRAISSE A. 5, rue F. Etienne MAITRE P. 3, Villa Schneider  DIAS O. 6, av. de la Sygrie	ARZOUMANIAN O. 4, rue du Dr Roux JARJANETTE J. 27, rue Gabrielle  DE MONCUIT J.M. 26, rue du Soleil Levant BEAUSOLEIL P. 7, rue de la Gaité SITTLER G. 47 bis, av. Pt-Clamart DESBOIS J. 8, rue Monplaisir SERON J. 92, rue P. Brossolette PRINS H. 3, Villa de l'Union REMUSAT J. 21, rue des Petits Pois BELLEC J.-M. 41, rue des Petits Pois	ANANIAN B. 1, rue Hébert A.P. Hôpital 157, rue de la Porte de Trivaux Beclère  LETERRIER G. 36, av. des Platanes RYCHNER 12, rue Hébert BONNEL J. 6, rue L. Dupont CROZIER F. 69, rue Condorcet COCHE P. 1 bis rue du Clos Montholon

## PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES DU 1/2/1978 AU 30 AVRIL 1978

EXTENSION PAVILLONS	PAVILLONS	AUTRES CONSTRUCTIONS
ERMENAULT J. 3, rue des Feuillants ARZOUMANIAN O. 4, rue du Dr Roux BELLEC J.M. 41, rue des Petits Pois COLLET D. 187, rue de Fleury DE MONCUIT J.M. 26, rue du Soleil Levant SINAPI F. 134, av. J.B. Clément ANDONIAN L. 17, av. des Acacias BAUDELOCHE Robert 44, rue du Parc GOMEZ M. 5, rue Charles Debry REMUSAT J. 21, rue des Petits Pois COCHE P. 1 bis, rue du Clos Montholon TARDIF R. 18, rue Condorcet ALISON 32, av. des Platanes MAURY B. 12, allée de Chevreuse BENTO S. 17, rue des Fleurs BONDOUX S. 12, Impasse Sans Souci DESBOUIGE 10, rue L. Possoz LAMAIN H. 107-109, av. Gal de Gaulle	FRAISSE Alain, 5, rue François Etienne POIREL Bernard 15-17, rue des Tricots DIAS Oracio 6, av. de la Sygrie FERREIRA Da Silva 57 ter, rue Bonnelais BOULARD C. 10, Allée Bréant PEREIRA A. 16, rue de la Liberté QUARANTA M. 5, Impasse de la Tranquillité BARDOU S. 24, rue de Meudon LEGRAND M. 17, rue Emilienne CIZEAU M. 21, rue de Bièvres PIHAN P. 21, rue Emilienne LAMELOT 19, rue des Tricots MAGNIER J.C. 6, Allée de l'Avenir VERNITI 18-20, rue Edouard BARAZER A. 8, Allée de l'Avenir	SCI DU PARC 24, rue du Parc CAISSE D'EPARGNE DE PARIS 122, av. J. Jaurès RYCHNER 12, rue Hébert MERLE J.P. 7, rue Cécille Dinant JODON M. 26, rue d'Est. d'Orves BONNEL J. 6, rue Louis Dupont ANANIAN 1, rue Hébert TOMASETIG J. 357, av. du Général de Gaulle CARRE Frères 128, av. J. Jaurès SUREAU D. 12, Villa du Coteau Ets CROZIER 69, rue Condorcet SONACOTRA 65, av. J.B. Clément CLARENS F. 8, rue de la Liberté DANIEL I. Rue des Vignes - 111, av. M. Renaudin BLONDY E. 2, rue H. Golaudin GAUTIER M. 10, av. de la République cadamuro c; éiï, av. V. Hugo DI MANBRO Antonio 2 bis, rue Emilienne TOUTOUNDJIAN J. 110, av. H. Barbusse DELAPORTE Y. 24, rue Lily Entreprise DURAND 76 bis bd du Moulin de la Tour GUERIN A. 183, av. M. Renaudin DERETHE P. 18, rue de la Porte de Trivaux BELLINO J.B. 89, av. du Général de Gaulle ASLANIAN J.C. 40, rue de la Vallée du Bois CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE 479-481, av. Général de Gaulle SCALERA 51, rue M. Fichet OUASTI M. 4, rue B. Galliera DUPRE 112, av. H. Barbusse ORIAL A. 96 bis rue Perthuis SARAFIAN 117, rue d'Est. d'Orves MARZIO 29, av. de la Sygrie
<b>IMMEUBLES COLLECTIFS</b>		
SAMAMA Simah 9/11 Impasse Sans Souci SCI 86 av. J.-Jaurès 86, avenue J. Jaurès SCI CLAMART-JAURES 98-98xis, av. J. Jaurès (Modificatif) FRANCE-HABITATION 27 à 37, rue P. Vaillant-Couturier LE CLOS DES GALVENTS 21-23, rue P. Padé (modificatif) COPRA 5, rue du Sud COPRA 1, rue du Sud		

# état civil

## NAISSANCES

22/02/78 JALIN Hélène  
23/02/78 OLIVIER Audrey  
28/02/78 FAVEUR Fabrice  
01/03/78 MATA Laurent  
01/03/78 HUET Ingrid  
02/03/78 FONSEQUE Franck  
03/03/78 VIDAL Déborah  
04/03/78 BOUCHET Nicolas  
05/03/78 DRIANCOURT Franck  
06/03/78 GILLARD Alexandre  
07/03/78 GAMBIER Christelle  
07/03/78 REMY Audrey  
07/03/78 AURENGO Sébastien  
28/02/78 AFONSO Stéphanie  
22/02/78 LUTTENSCHLAGER Sylvain  
28/02/78 TRIQUET Benoit  
27/02/78 HAMSSI Najette  
25/02/78 SAULAIS Jean-François  
23/02/78 WARGNIER Jérémy  
23/02/78 TANQUERAY Stéphanie  
21/02/78 MARTIN Jérôme  
17/02/78 POLFER Nelly  
26/02/78 SIMON Valérie  
27/02/78 HILLEREAU Stéphane  
10/03/78 WERBROUCK Julie  
10/03/78 SASSIN Eric  
14/03/78 MARZANO Aurélia  
18/03/78 PERNY Emmanuelle  
18/03/78 DOMEREGO Olivier  
19/03/78 PEZZETTA Régis  
22/03/78 PAMPHILE Hugues  
28/03/78 LAMERE Rémi  
28/03/78 CORBIER Cédric  
31/03/78 CHIRON Matthieu  
29/03/78 PAYET Manuela  
30/03/78 HEBALI Nadia  
01/04/78 GOGUET de la  
SALMONIERE Céline  
02/04/78 LEFEVRE Alexandre  
03/04/78 PAVARD Jérôme  
03/04/78 BRIMEUX Delphine  
20/03/78 BARBIER Julien  
21/03/78 DROULIN Delphine  
06/03/78 FERRERO Nicolas  
11/03/78 HOERTER Christel  
06/03/78 LAPORTE Julie  
09/03/78 LE DEVIS Philippe  
21/03/78 LEMARIE Alexandre  
03/03/78 LOURENCO Roméo  
24/03/78 CHLINGER Romain  
04/04/78 DA SILVA Clara  
06/03/78 FERRERO Nicolas  
24/03/78 FEVRIER François  
04/04/78 GUEZARA Souad  
05/04/78 HEDUIN Lionel  
06/04/78 LE DORZE Jérôme  
28/04/78 LUTAUD Gilbert  
13/03/78 MARAIS Arianne  
26/03/78 MONA Medhi  
08/03/78 MOTHAY Barbara  
18/03/78 PANIC Jasmina  
04/04/78 PARIS Olivier  
11/03/78 PAULAT Sébastien  
30/03/78 PERROTIN Aurore  
11/03/78 PIRES Sophie  
29/03/78 PUAUD Fanny  
12/03/78 RENAUD Sébastien

08/03/78 ROSA Sandrine  
02/04/78 ROUSSEAU Florence  
26/03/78 SENECHAL Laurent  
07/03/78 TOURET Jean-Noël  
28/02/78 TULLIO Stéphanie  
14/03/78 ZANETTI Sandra  
02/03/78 ZAOUI Badia  
06/04/78 BRANCHARD Laétitia  
07/04/78 TENCE Amélie  
06/04/78 DOYEN Cyrille  
09/04/78 KOEN Julie  
09/04/78 KOEN Marion  
09/04/78 LEBECQ Marie  
12/04/78 ENARD Florence  
14/04/78 LECLERE Christophe  
14/04/78 GOURIO Xavier  
16/04/78 NARDON Franck  
15/04/78 GARABEDIAN Grégory  
16/04/78 DAILLIER Olivier  
17/04/78 MATHEVET Sylvain  
18/04/78 MOLINES Christophe  
21/04/78 GARCIA Florent  
23/04/78 LEJEUNE Julien  
17/04/78 AUTIE Ruben  
05/04/78 BAILLY Magalie  
08/04/78 CAMPOPIANO Anna  
04/04/78 ELIE Julien  
14/04/78 GAQUERE Richard  
14/04/78 HONNAY Christelle  
18/04/78 JAMMET Delphine  
04/04/78 LEFEBVRE Jean-Baptiste  
18/04/78 MENETIER Ingrid  
06/04/78 PEREIRA Miquel  
14/04/78 SIMOULIN Damien.

## MARIAGES

- M. Christophe GIGANDET et  
Mlle Martine BOMMARITO;  
- M. Patrick STEFANELLI et  
Mlle Arlette LEVASSORT;  
- M. Emmanuel LEGER et  
Mlle Nicole CHAUDIER;  
- M. Martial CHARPENTIER et  
Mlle Yolande MAILLEFORT;  
- M. Georges TAIEB et  
Mlle Denise MERCIER;  
- M. Jacques LEGRAND et  
Mlle Michèle SUISSA;  
- M. Roberto KIREMIDJIAN et  
Mlle Nadia MONOPOLI;  
- M. Philippe BRION et  
Mlle Nadine TOUREILLE;  
- M. Emile SCHMIT et  
Mlle Monique BREIL;  
- M. Jean BRÉGERE et  
Mlle Catherine LENOIR;  
- M. Henri LAMBRON et  
Mlle Marie MAGNANI;  
- M. Gaston DESSAY et  
Mlle Maria VARELA JULIO;  
- M. Claude THIBOUT et  
Mlle Michelle ANDRE;  
- M. Pierre BARUCHEL et  
Mlle Brigitte GUYON;  
- M. Michel THOMANN et  
Mlle Rivka COHEN;  
- M. Pierre MOPIN et  
Mlle Catherine DECOCQ;  
- M. José MATHEY et  
Mlle Irène VOLBERG;

- M. Jacques BRUNELLE et  
Mlle Simone COMMUN;  
- M. Victor ZUBLI et  
Mlle Karmela RACHAMIN;  
- M. André SINTES et  
Mlle Christiane LACOUTURE;  
- M. Pierre LETROUIT et  
Mlle Véronique COULON;  
- M. Philippe FRANCHET et  
Mlle Sylviane CURATI;  
- M. Richard GARDANT et  
Mlle Arlette HERICHER;  
- M. Christian BEAUNIER et  
Mlle Caroline WOJEWDA;  
- M. Amadeu MARTINS GONCALVES  
et Mlle Ana MARTINS RODRIGUES;  
- M. Patrick JULIEN et  
Mlle Claude MATHIS;  
- M. Stéphane MATHIEU et  
Mlle Evelyne BENOIT;  
- M. Fernando CAETANO TAVARES et  
Mlle Lidia MOREIRA DA ROCHA;  
- M. Béranger MERIEN et  
Mlle Berthe LAPORTE;  
- M. Heinrich HEINTEL et  
Mlle Monique MEZANGES;  
- M. Vincent ARCILE et  
Mlle Anne PREVERAUD;  
- M. Gérard JAMIN et  
Mlle Marie-Ange LEMOING;  
- M. Gérard DUPRE et  
Mlle Martine HOUCARD;  
- M. Gilbert MAILLARD et  
Mlle Nadia GILLES;  
- M. Gilles de VANSAY de BLAVOUS  
et Mlle Marie-France CORTES  
TORROME;  
- M. Gilles BERRIC et  
Mlle Sylvie COIFFARD;  
- M. Serge ETIE et  
Mlle Mireille BLAIS;  
- M. Christian BLAISE et  
Mlle Claudine BOURQUIN;  
- M. Serge ZARIKIAN et  
Mlle Catherine KOCYAN;  
- M. Joël LEJOUILLIER et  
Mlle Catherine HERAULT;  
- M. Gilbert PORCHEROT et  
Mlle Françoise SIGAUT;  
- M. Gérard BESSON et  
Mlle Isabel CORREDERA;  
- M. Ahmed BOURADA et  
Mlle Marie-Madeleine VINCENT;  
- M. Dominique PASQUIER et  
Mlle Louise BAGHDADIAN;  
- M. Jean-Louis BOURGAIN et  
Mlle Evelyne RABUFETTI;  
- M. Sébastião CUNHA dos SANTOS et  
Mlle Maria MARTINS NUNES.

## DÉCÈS

22/02/78 MARMET Jean  
23/02/78 FONTAINE Romain  
24/02/78 GUERIN Madeleine  
Vve MERLET  
24/02/78 DAUTIGNY Germaine  
Vve IATZKOVSKY  
24/02/78 FOUILLETTE Hélène  
Vve MAURHOFER  
24/02/78 ARCHER Augustine (suite p. 27)

# ENVIRONNEMENT

## aménagements et plantations en 1978



- Plantations définitives du marché du Troisy et de la Salle Jean Arp, suivant le plan de l'architecte concepteur;
- Mise en place d'un abri de jardin (essai);
- Rond Point du Petit Clamart, aménagement floral;
- Jardin du Lycée, suite des travaux 1977;
- Parc de la Maison Blanche, pelouse est, et nouvelle parcelle;
- Talus Vigouroux, plantation d'iris (suite);
- Angle Pont d'Amour, Vieux Chemin de Fleury;
- Arbres parking Moulin de Pierre;
- Arbres Batany côté hôpital;
- Arbres rue Maison Blanche;
- Place de la Fourche (îlot central);
- Clôture des Lyciets;
- Arbres Batany côté voies ferrées;
- Haie Villacoublay (suite);
- Angle Vezous/Montrous;
- Angle Taboise/Fillassier;
- Poste d'eau dans un jardin public;
- Arbres bretelle Petits Ponts (suite du programme);
- Fontaine, emplacement à définir;
- Angle Est, d'Orves/Barbusse;
- Haie Corby;
- Maison Ile-de-France, arbres;
- Terrain Denis Abraham nettoyage, plantation;
- Haie de Verdun (suite du programme);
- Pas japonais, Monplaisir, prolongation;
- Nouvelle parcelle appartenant à la Direction de l'Équipement, avenue Barbusse (aménagement);
- Arbres parking Commandant Duval (suite 1977);
- Arbres commerces Andrillon;
- Barrières haras (Rd. Pt. du Petit Cla-

Après le vote du budget et l'examen par les différentes commissions, nous sommes en mesure de publier la liste des aménagements et plantations prévus pour 1978.



*Même dans une cité pavillonnaire des arbres créent une harmonie nécessaire. Ici la vue des pommiers.*



*Faut-il créer d'autres parkings latéraux plantés ? Ici, rue E. Sarty.*

mart, angle Est, d'Orves/Barbusse, et divers...);

- Trottoirs pavés, entourages d'arbres;
- Arrosage automatique, rond point central de la Place du Garde.

Les aménagements prévus, ont été déterminés au cours d'examen pratiques lors des réunions de la Commission de l'Environnement élargie.

### VIVRE AGREABLEMENT

L'environnement, la qualité de la vie sont un mélange de questions vastes et bien connues mais aussi de tous petits détails.

Ceux qui font qu'une réalisation est, soit banale, soit réussie.

Ceux qui font qu'une ville ne suggère rien ou bien qu'elle soit une symbiose d'attrait et de chaleur humaine.

Pour les grands problèmes, en fait ceux qui relèvent de l'urbanisme, plusieurs membres élus et non élus de l'environnement participent aux travaux de la Commission d'urbanisme.

Pour les autres, aucune commission si compétente ou si nombreuse soit-elle ne peut prétendre les traiter tous.

Il appartient à tout le monde de faire des suggestions, ou mieux de poser les problèmes encore sans solution.

Ecrivez ou téléphonez à la Mairie, au Secrétariat à l'Environnement 645-21.23 poste 292.

Que nous ayons ou non choisi de vivre ensemble, à Clamart, au moins vivons le plus agréablement possible.

Michel DUMANI,  
Conseiller Municipal,  
délégué à l'Environnement

## LA "QUALITÉ DE LA VIE" LE SOUCI DE CHACUN

Nous avons la chance à CLAMART, de posséder de nombreux espaces verts, qui font de notre Commune, l'une des plus agréables de la Région.

Nous nous devons de protéger ce patrimoine.

Cette protection de notre environnement que nous souhaitons tous, n'est possible que si chacun apporte son concours et observe certaines règles concernant la propreté.

En ce qui concerne le ramassage journalier des ordures ménagères, il est souhaitable, que dans la mesure du possible les poubelles soient déposées sur les trottoirs de préférence le matin, plutôt que la veille au soir.

C'est dans notre vie quotidienne que nous devons assurer la sauvegarde de nos

lieux publics.

- Les cendriers de voiture vidés sur les parcs de stationnement;

- Les tickets du bus jetés négligemment sur les trottoirs;

- Les vieux papiers que l'on oublie de déposer dans les corbeilles destinées à les recevoir;

sont autant de gestes qui par leur laisser aller, contribuent à l'enlaidissement de nos quartiers.

Pour 1978, le ramassage des ordures non ménagères a permis d'enlever près de 500 tonnes d'objets inutiles contre 464 en 1977.

Yves DOUCET  
Maire-Adjoint,  
chargé de la Voirie



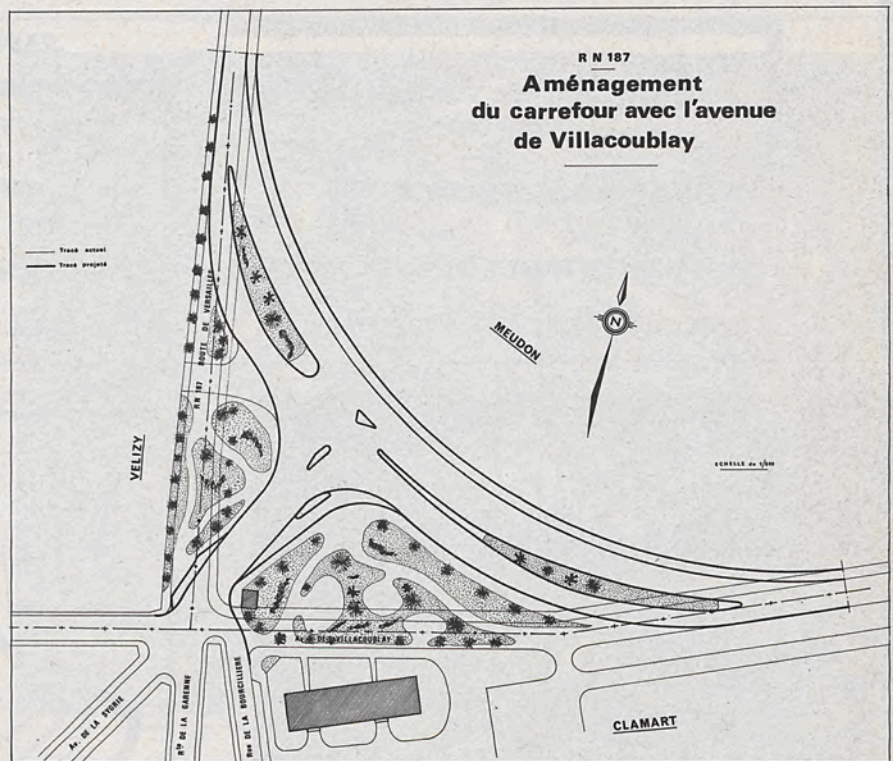
Financé par le Département des Hauts-de-Seine, les travaux d'aménagement du carrefour de l'Avenue de Villacoublay avec la Route Nationale 187 ont débuté le 2 mai.

La modification essentielle apportée au carrefour existant consiste à déplacer l'ancien tracé de l'Avenue de Villacoublay vers le Nord, sur la Commune de Meudon, en créant une large courbe destinée à faciliter la circulation. L'ensemble du carrefour sera équipé de feux de signalisation tricolores à système adaptatif. Les traversées piétons seront protégées.

En plus des améliorations qu'elle apportera à la circulation, cette opération permettra d'éloigner sensiblement la voie des immeubles d'habitations de la Cité de la Garenne, et de dégager une surface libre appréciable sur laquelle sera aménagé un espace vert public.

Yves DOUCET  
Maire-Adjoint

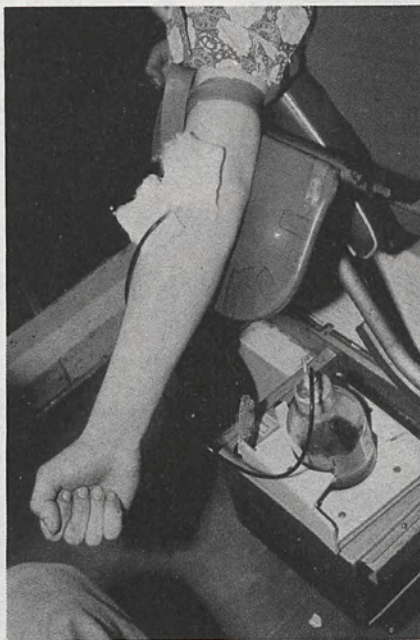
# AMENAGEMENT DU CARREFOUR R.N. 187 AVENUE DE VILLACOUBLAY



## TRANSFUSION SANGUINE

Monsieur le Maire a reçu de Monsieur le Directeur du Centre de Transfusion Sanguine, les informations suivantes : Le bilan des journées du sang, organisées au mois de mars à Clamart, a donné les résultats ci-après :

- 1) **Dispensaire Municipal :**  
215 volontaires (dont 22 nouveaux donneurs);  
203 prélèvements.
- 2) **Groupe mobile au Petit-Clamart :**  
39 volontaires (dont 2 nouveaux donneurs);  
38 prélèvements.



Ph. J.P. Godert

*Un don qui sauve des vies.*

Ces résultats sont au total supérieurs à ceux enregistrés l'an dernier à pareille époque.

Grâce à votre accord, votre appui, le Centre National de Transfusion Sanguine a pu réaliser ces séances dans les meilleures conditions, assisté, tant dans leur préparation que dans leur déroulement, par les groupements et responsables locaux auxquels, par votre intermédiaire, nous voudrions exprimer, à ce propos, toute notre gratitude.

Il est par ailleurs évident que nous tenons, en tout premier lieu à assurer de notre reconnaissance toutes les personnes, qui lors de ces « Journées » ont, par le don de leur sang, contribué à sauver une vie humaine.

**Rappelons** que les années précédentes il y avait eu :

En 1976 :  
Au DISPENSARE.....192 volontaires  
Au PETIT-CLAMART ..... 44 volontaires

En 1977 :  
Au DISPENSARE.....177 volontaires  
Au PETIT-CLAMART ..... 38 volontaires

N'oublions pas que beaucoup donnent leur sang, soit à l'hôpital Bécère (tous les matins - aucun rendez-vous n'est nécessaire), soit sur le lieu de leur travail.

Enseignement Secondaire Privé

## Cours MONTAIGNE

22, rue d'Estienne-d'Orves - CLAMART - Tél. : 642.05.08

De la 6<sup>e</sup>  
aux CLASSES TERMINALES  
Toutes séries

EXTERNAT ■ DEMI-PENSION

JEUNES FILLES - JEUNES GENS

CONTRÔLE PERMANENT  
DU TRAVAIL  
Effectifs limités

INTERNAT DE GARÇONS - 93250 VILLEMOMBLE

LE DIRECTEUR REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

ENVOI DE LA BROCHURE SUR DEMANDE

# rigodon

## d

CHEMISIER HABILLEUR

\* \* \*

3, rue de l'Église,  
(Mairie)

92140 CLAMART

Tél. : 642-47-88



### LA CLOCHE D'OR

25 AV. JEAN-JAURES

CLAMART

642.17.57

G. LEDOUX

*Bijoutier*

Pour les petits et les grands... venez à

## LA JOIE D'OFFRIR



### JOUETS CADEAUX

LUSTRERIE  
ARTICLES DE VOYAGE  
ET POUR ÉCOLIERS

8 et 10, avenue Jean-Jaurès - 92 CLAMART - Tél. 642.42.98



# CENTRE CULTUREL JEAN ARP

## BILAN D'UNE PREMIÈRE SAISON

Ouvert au public le 22 novembre dernier, le Centre Culturel Jean ARP aura programmé cette première saison plus de 80 manifestations placées sous les signes de la chanson, du Théâtre, de la Musique, de la Danse, du Cinéma et des arts plastiques.

**Quelques chiffres parlent d'eux mêmes :** Près de 3.000 cartes amies, 30 heures d'animation dans les écoles et près de 2.000 élèves touchés, plus de 15.000 bulletins d'information envoyés à domicile, 50.000 tracts-calendriers diffusés dans les boîtes aux lettres et chez les 200 commerçants « relais d'information du C.C.J.A. », et surtout environ 30.000 spectateurs touchés.

**Nous pouvons rappeler les temps forts de cette saison :** Le Théâtre du Silence et Michaël Denard, Claude Nougaro, Marie Paule Belle, la Comédie Française, Guy Bedos, Juliette Gréco, le Festival Beatles, la pièce « Les Dames du Jeudi » avec Suzanne Flon, le spectacle Pablo Néruda, le récital Graeme Allwright, les Ballets du Sénégal, le cycle « Connaissance du Monde » en matinée et soirée, le récital Jean Roger Caussimon, le concert du Pro Arte de Munich dirigé par Kurt Redel avec Nicole Afriat au piano, le Golden Gate Quartet, la reprise de « La Mégère Apprivoisée » de William Shakespeare, la soirée des 7 Etoiles de la Danse, et le cycle « Connaissance de la musique » de Christian Nabert...

Les spectacles pour enfants, chaque mercredi après-midi, ont remporté un tel succès qu'il est prévu, pour la saison prochaine, 2 séances en après-midi afin de faciliter l'accueil du jeune public.

Au cours de la prochaine saison, les directions déjà engagées seront poursuivies et élargies à des soirées consacrées aux grands moments de la T.V. en collaboration avec l'I.N.A. et à des rencontres avec des personnalités du Monde des Arts et des Lettres et à des soirées consacrées à la Poésie.



Ph. - F. Lapiere

*Les Ballets du Sénégal.*

## QUI JOINDRE AU C.C.J.A.

Directrice : Cécile MONTECHIESI;  
Adjointe de direction : Dominique VIZIA  
Attaché de Presse : Patrick BOIVERT.

### JOURNEES D'INFORMATION DE LA SAISON 1978 - 1979 DU C.C.J.A.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE de 10 h à 19 h  
DIMANCHE 1er OCTOBRE de 13 h à 19 h.

Exposition de photos et affiches d'artistes  
diaporama - animation diverses

**TEMPS FORTS 1978 - 1979**  
en OCTOBRE : Semaine du JAZZ  
Exposition et Spectacles;

en DECEMBRE : Le mois de  
la Marionnette  
Exposition et Spectacles.

**NOS INVITES :** Barbara, Francis Lemarque, Raymond Devos, Cora Vaucaire, le Mime Marceau, le Roi Lear avec Jean Marais, les Ballets Hispanico de New York, etc...

## LE CENTRE EN BREF...

### POUR ETRE AMI-E DU C.C.J.A.

Participation annuelle de 15 francs (d'octobre à juin) - 10 francs (- 20 ans et 3<sup>e</sup> âge).

#### AVANTAGES :

- Réservation prioritaire de 14 jours au lieu de 7 pour les spectacles;
- Réduction sur les tarifs spectacles;
- Bulletin d'information culturelle adressé à domicile.

#### INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

##### EN VILLE :

- Panneaux d'affichage;
- Réseau d'abri-bus;
- Réseau commerçants « Relais d'information ».

**PAR TELEPHONE :** 645.11.87, du mardi au samedi de 13 h à 19 h.

**SUR PLACE :** CENTRE CULTUREL JEAN ARP, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier - 92140 CLAMART (au-dessus du marché du Trosy) - du mardi au samedi de 13 h à 19 h.

**REOUVERTURE AU PUBLIC** le mardi 12 septembre à 13 heures.



Un chantier impressionnant : le nouveau centre administratif

« L'Amicale des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine informe que la Section de Clamart est redevenue dynamique sous l'impulsion de son nouveau Président le Capitaine (CR) Marcel BEDU, 7, Impasse Villa des Roses, 92140 CLAMART (tél. : 644.82.01). Cette Section est jumelée avec celle de Sceaux. Des réunions conférences sont organisées en alternance dans chacune des deux villes.

Une réunion a eu lieu à Clamart le jeudi 2 mars 1978 dans la salle des Commissions de la Mairie. Le jeune Enseigne de Vaisseau (CR) Philippe BELLIER a fait

un exposé sur « la stabilité à bord des navires ». Vingt cinq Officiers ont honoré de leur présence cette première réunion.

Une autre réunion a eu lieu à SCEAUX le jeudi 25 mai 1978 à la Mairie de SCEAUX. Le Colonel ARNAUD, Délégué Militaire Départemental y a fait une causerie sur le moyen orient.

En octobre prochain, à CLAMART, le Capitaine Marcel BEDU, Président de la Section de notre Ville, fera un exposé sur « le LASER, ses applications civiles et militaires ». Les Officiers de Réserves résidant dans l'arrondissement d'ANTO-NY y sont cordialement invités ».

**Alaih HENRY - Masseur Kinésithérapeute**

*sera heureux de vous accueillir à sa nouvelle adresse :*  
98, av. J.-Jaurès - 92140 Clamart. Tél. 736.14.74.

## CONCOURS D'AUTEURS DE L'UNION RÉGIONALE DU SUD-OUEST.

(U.R.S.O.)

Organisé à CLAMART le 27 avril 1978

C'est dans l'une des salles du Centre Jean Mermoz que s'est déroulé, le jeudi 27 avril 1978, le jugement du Concours d'Auteurs de notre Union Régionale : celle du Sud-Ouest de l'Ile-de-France. Depuis quelques années la présentation des photographies dans les salons et concours se faisait de moins en moins traditionnellement, photo par photo, cette manière ne reflétant que rarement la personnalité de l'auteur. Aussi les salons acceptaient-ils de plus en plus des séries de photos de chaque auteur : ceci permettant de mieux connaître la démarche photographique de celui-ci.

C'est pour cette raison que l'U.R.S.O. organisait pour la 1<sup>re</sup> fois en 1978 un concours d'auteurs, la Fédération Nationale des Sociétés Photographiques de France étant à l'origine, depuis quelques années déjà, d'un concours identique au niveau National.

Quatre auteurs seulement étaient en lice, représentant chacun un des clubs de notre Union : Maine-Montparnasse, CNRS, C.G.R., et Boulogne.

Le jury était composé de :

- Frédéric SUBERT, membre du Ciné-Photo-Club-Clamartois et lauréat 77 du Concours National d'Auteurs;

- Alain JEANNE-MICHAUD, de la Société Française de Photographie et Photographe professionnel au laboratoire de Minéralogie de l'Université Paris VI;

- Jean-Philippe JOURDRIN, auteur d'une série de photographies couleurs sur un vieux paysan : « L'ami Pierre »; membre du Club Photo des P et T et participant actuellement à l'élaboration d'un livre en collaboration avec Pierre BONTE, (bien connu des téléspectateurs).

La 1<sup>re</sup> place, donc la coupe de l'U.R.S.O., fut remise à N'GUYEN TAN TAI du photo-club du C.N.R.S.; les deux médailles revinrent respectivement à Michel HUNOT du photo-club de Maine-Montparnasse et Monsieur CROCHEMORE du photo-club C.G.R. Monsieur ELIA (de Boulogne) fut classé en 4<sup>e</sup> position.

Parmi les vingtaine de personnes qui se trouvait dans la salle on pouvait remarquer Madame Marchand, trésorière de l'U.R.S.O., et Monsieur Marchand, président de cette même Union, ainsi que des membres des différents photo-clubs représentés et, évidemment, du club de CLAMART.

Francis LAPIERRE  
Président du  
Photo-Club de CLAMART  
Vice-Président de l'U.R.S.O.

# VOYAGE DE CLAMARTOIS A LUNEBOURG



*Un sympathique accueil des clamartois à Lunebourg par un commerçant.*

Un groupe de 25 Clamartois a effectué un séjour de 4 jours à Lunebourg, du jeudi 4 au dimanche 7 mai (pont de l'Ascension).

Partis le mercredi 3 à 23 heures, Gare du Nord, nous sommes arrivés en Gare de Lunebourg le jeudi 4 à 11 h 25. Une importante délégation de Lunebourgeois nous attendait sur le quai et nous accueillait à bras ouverts. Beaucoup se reconnaissaient et s'embrassaient. Il nous était impossible de porter nos valises. Vingt et un d'entre nous étaient reçus dans des familles, les 4 restants, ayant désiré aller à l'hôtel, ont été invités pour les repas.

Une réception à la Mairie et un repas d'accueil au restaurant nous ont été offerts par la Municipalité, ainsi qu'une promenade en autocar, avec goûter, dans la lande de Lunebourg (Lünebourg Heide).

Une soirée, organisée par nos hôtes et par les élèves du Cours de danse (danse de société), avec démonstration, fut très amicale et très réussie.

On s'est séparé, le dimanche à 17 h, après des adieux extrêmement chaleureux, en promettant de se retrouver bientôt à Clamart.

Un cadeau-souvenir fut offert à chaque participant par Herr Mummert, commerçant dans la Bäkerstrasse.

## ECHANGES SCOLAIRES

Durant les vacances de Printemps deux groupes d'élèves Clamartois (C.E.S. Petits Ponts et Lycée) se sont rendus à Lunebourg dans le cadre des échanges périodiques avec les Etablissements scolaires de nos deux villes jumelées. Les enfants étaient accueillis dans les familles de leurs correspondants. Outre les traditionnelles réceptions officielles à l'Hôtel de Ville de Lunebourg et les visites touristiques dans la région, les élèves du Lycée ont pu bénéficier d'une excursion de deux jours à Berlin (Ouest et Est) où ils ont été pris en charge par la Délégation Militaire Française de la Ville.

D'autre part les chefs d'Etablissements Secondaires de Clamart se sont rendus à Scunthorpe du 1er au 4 mai à l'initiative du Comité de Jumelage et sur invitation de M. TOMPKINSON, Inspecteur d'Académie du Sud-Humberside, l'objectif de ce voyage était de leur permettre de faire la connaissance de leurs homologues Anglais, de se familiariser avec le système d'Education Britannique et de mettre au point avec leurs collègues un système cohérent d'Echanges scolaires par Jumelage entre établissements de même niveau et de même type. Après les séances de travail et les visites de collègues les Directeurs ont été reçus par son Excellence Monsieur NOTTINGHAM Maire de Scunthorpe, par M. et Mme DUFFELEN, Président pour Scunthorpe du Comité de Jumelage et par les autorités Académiques du Comté. Le séjour, considéré par tous comme extrêmement utile et positif s'est achevé par une rapide visite de la Ville de York et un buffet campagnard offert, dans une ravissante auberge de la région, par la délégation Française à leurs hôtes Britanniques. Une opération analogue est envisagée l'an prochain en direction de Lunebourg.

## VOYAGE A SCUNTHORPE

*Scunthorpe, notre ville jumelle nous a reçu les 4 et 5 mars. Les paysages alentours où culminent les églises aux tours carrées sont merveilleux sous un premier soleil. Au pont de New Holland, le vent salé nous donne un avant-goût d'un départ en mer alors que la cathédrale de Lincoln et le concert des carillonneurs nous replonge dans les traditions chères à nos amis britanniques.*

*Nous avons aimé le thé à cinq heures, dans un salon confortable, devant un feu de bûches, accompagné de gâteaux aux nuances inimaginables. Nous avons aimé le charme des « pub » : petits carreaux cernés de laque blanche, atmosphère feutrée, bar gigantesque tenu par des dames âgées à l'impeccable mise en plis : on s'y sert seul et l'on porte jusqu'à sa table le véritable scotch ou la bière blonde légère. Nous avons aimé la rigueur des alignements si nets des maisons de brique aux frontons décorés et aux jardins sans barrière.*

*Le groupe de voyageurs français a été merveilleusement accueilli et piloté par le Comité de jumelage de Scunthorpe, amical et efficace.*

*« Nos » anglais nous ont fait participer à la vie quotidienne de leur ville : shopping dans le centre piétonnier, visite des installations sportives et culturelles – nous avons beaucoup à apprendre – réceptions ouvertes et amicales du samedi, calmes promenades du dimanche.*

*Soyons sûrs qu'à notre tour nous saurons leur faire apprécier la vie « à la française » dans le cadre de la Fête des Petits Pois qui se déroulera au mois de juin et recevra alors une délégation de notre ville jumelle...*

*Catherine*

## C'ÉTAIT DANS LES INFOS...

- CAISSE DES ECOLES, Assemblée générale à la Mairie le 20 mai à 14 heures.
- JOURNEE DE COURSE A PIED, Bois de Clamart, parc forestier le 21 mai.
- JOURNEE DE LA BICYCLETTE, départ place du Garde le 21 mai à 8 h 30.
- HAUTELUCE, colonie de vacances, filles au mois d'août, inscriptions Mairie.
- ASSEMBLEE GENERALE DU C.S.M.C. le 25 mai à 21 h à la Mairie.
- DERATISATION, début de la campagne en juin, consulter les affiches.
- LOURDES Pèlerinage, en avion, pour des personnes du 3<sup>e</sup> âge, le 4 juin offert par Télé-Condorcet.
- SEMI-MARATHON, réservé aux licenciés, départ et arrivée, rue de Champagne le 3 juin de 16 h 30 à 18 h.
- COUSSAY, colonies de vacances, garçons, filles et maternelle, juillet, août, inscription mairie.
- H.L.M., problème d'habitat, vie familiale et sociale, permanences jeudi 14 h à 17 h, samedi 10 h à 12 h, 136 avenue de la Porte de Trivaux - côté jardin.



Photo - Francis LAPIERRE

*Réfection de la Rue  
Martial Grand-Champ prolongée.*

- EMPLOI, permanences tous les samedis à 10 h Mairie annexe (sauf le 6 mai) et Mairie.
- TORREMOLINOS pour le 3<sup>e</sup> âge : troisième départ le 11 mai (S.L. 3<sup>e</sup> âge).
- JULES FERRY, construction de locaux d'hygiène modernes. En cours.
- VACANCES A COUSSAY, pour le 3<sup>e</sup> âge. Premier départ le 13 mai (B.A.S.)
- PONT BRISSARD, chaussée et rescinement trottoir, travaux terminés.
- 3<sup>e</sup> AGE, promenade dans les bois les mercredis : place Hunebelle 14 h (S.L. 3<sup>e</sup> âge).

- ANCIENS COMBATTANTS, pèlerinage à CHAMBOIS, le 4 mai.
  - PETIT CLAMART, travaux de modernisation de l'éclairage public.
  - BECLERE, l'abribus du 190 est maintenant en place.
  - GENERAL DE GAULLE, terminaison du programme 1978 d'allées piétons.
  - CYCLOTOURISME, sorties douces le dimanche à 9 h. Anémomètre.
  - HAUT CLAMART, AUTREFOIS et AUJOURD'HUI, Bibliothèque Garenne le 1er avril.
  - 6<sup>e</sup> BAL COSTUME du Comité des Fêtes, Gymnase Hunebelle le 1er avril.
  - CLASSES DE NEIGE, retour des enfants du dernier séjour, le 6 avril.
  - FOYER SOCIAL DE LA FOURCHE, le Conseil Municipal approuve l'avant-projet.
  - MARCHE DE LA PLAINE, réfection du sol, en cours.
  - AUDITION DES ELEVES du conservatoire au Centre Jean Arp, le 31 mars.
- Toutes suggestions sur la diffusion des INFOS seront les bienvenues. Les adresser au Secrétariat des Informations Clamartaises (Mairie de Clamart - Madame DOS-RAMOS).

### Claude LEPAN

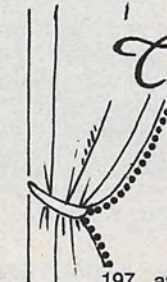
Administrateur de biens

## TOUTES ASSURANCES

50, avenue Jean-Jaurès

92140 CLAMART

☎ 642-05-63



## Textiles Décor

TISSUS D'AMEUBLEMENT  
RIDEAUX — LINGE DE MAISON  
TAPISSERIE — DÉCORATION  
QUINCAILLERIE D'AMEUBLEMENT  
TOUTES INSTALLATIONS

197, av Victor-Hugo, CLAMART - Tél. : 736-05-52



forclum

Siège social : société de force et lumière électriques  
Centre d'affaires Paris-Nord, Bât. Ampère n° 1  
93153 LE BLANC-MESNIL - Téléphone : 931.42.41

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
Direction régionale de NANTERRE :  
67, rue des Suisses - Téléphone : 204.14.15

Centre de MALAKOFF :  
8-10, place du 14 juillet - Téléphone : 657.12.07

## LÉON S.A.

**TOUTS NETTOYAGES**  
SOLS - PARQUETS - VITRES  
MOQUETTES - RIDEAUX  
TENTURES - AMEUBLEMENT

tél. 642 40.57  
06.44

**SERVICE SPÉCIAL**  
BLANCHISSERIE - TEINTURERIE  
- POUR COLLECTIVITÉS -

**VENTE ET POSE**  
RIDEAUX - VOILAGES  
- DOUBLES RIDEAUX -  
MOQUETTES - RIDEAUX IGNIFUGÉS

DEVIS  
GRATUIT

30, rue de Meudon  
92140 CLAMART

# 1903 75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1978

## DE LA MUTUALITÉ CLAMARTOISE

Cette année la Société va fêter ses 75 ANS D'EXISTENCE. Une semaine mutualiste va s'ouvrir au CENTRE JEAN ART ou tous les Clamartois et Clamartoises pourront voir, par une EXPOSITION DU 16 AU 24 SEPTEMBRE 1978, les débuts et la progression de la MUTUALITÉ CLAMARTOISE, ainsi que celle de la FÉDÉRATION MUTUALISTE PARISIENNE.

Depuis 1903, la Mutualité Clamartoise fonctionne sans interruption; elle est sans nul doute la plus ancienne Société de notre Commune. Elle est aussi une des vétérantes de la Fédération Mutualiste Parisienne car elle porte le numéro 6. Il y a eu, et il y a à sa tête des hommes et des femmes dévoués, dynamiques et apolitiques qui savent toujours répondre présents à tous les instants et qui font parfois abnégation de leur personnalité pour la CAUSE MUTUALISTE. Le travail est assuré BENEVOLEMENT par tous les Administrateurs de la Mutualité Clamartoise.

La semaine d'Exposition sera clôturée par un GRAND GALA ARTISTIQUE qui aura lieu le DIMANCHE 24 SEPTEMBRE A 15 HEURES.

A ce gala nous aurons le plaisir de présenter sur la Scène du Centre Jan ARP : LE RECITAL 1978 DES COMPAGNONS DE LA CHANSON

dans leur nouveau répertoire, des chansons nouvelles bien sûr, mais aussi de



Photo - J. Aubert

*Le 24 septembre à J. ARP : les Compagnons de la chanson.*

nouveaux sketches où l'œil et l'oreille seront comblés.

Dès maintenant nous vous convions à réserver cette date :

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 1978**  
pour passer un très bel après-midi avec :

**LES COMPAGNONS DE LA CHANSON**  
D'avance merci à tous et à bientôt.

Le Président  
de la Mutualité Clamartoise  
André DARTHUY



Photo : Francis Lapierre

*Comme, tous les ans a eu lieu, le mercredi 17 mai à 21 heures, dans les salons de la Mairie, l'élection de la Reine de Clamart.*

*Devant un public nombreux et face à un jury très embarrassé pour faire son choix, c'est une ambassadrice pleine de grâce qui sera présente à toutes les manifestations qui auront lieu sur notre commune.*



Yougoslavie : dimanche à Cilica. Un clamartois semble avoir trouvé le « contact ».

# L'AGE D'OR

Ils sont gais et enthousiastes. Ils aiment les voyages, la danse, les distractions. Ils sont coopératifs et débordants de vie... Ne vous y trompez pas, je veux parler ici de nos amis du 3<sup>e</sup> âge.

Lorsque, cet hiver, nous avons pensé au ski de fond, nous avons trouvé dans la journée les dix personnes qui ont pu bénéficier des places disponibles. Devant leur joie au retour, nous retiendrons un plus grand nombre de places l'hiver prochain.

Depuis l'ouverture du Centre Culturel Jean Arp, Solidarité et Loisirs du 3<sup>e</sup> âge bénéficie le jeudi de la salle du rez-de-chaussée - de 14 h à 16 h nos amis viennent renouveler leur carte et le plus souvent s'inscrire aux sorties et aux voyages qu'organise pour eux notre association.

Cette année, qui commença par une Assemblée Générale rassemblant plus de 300 personnes, a vu, en avril de départ de 125 d'entre elles pour la Yougoslavie aux environs de DUBROVNIK. Nos voyageurs sont revenus enchantés de l'accueil reçu, du confort de leur hôtel, de la nourriture abondante et variée. Ils ont été enthousiasmés par la beauté des paysages de la côte Adriatique où nichent de petites villes anciennes si pittoresques.

## Nous avons le plaisir d'annoncer les

### NOCES D'OR DE :

- Monsieur et Madame KHEMTEMOURIAN qui habitent au 7, Allée de l'Île et qui se sont mariés le 10 mars 1928 à Lyon et qui ont eu 2 garçons et 1 fille ainsi que 7 petits-enfants;

- Monsieur et Madame ALIGRAND, 6, rue Hébert, mariés le 14 avril 1928 à Clamart. Madame ALIGRAND née CHAUVOT est née sur notre Commune.

### NOCES DE DIAMANT DE :

- Monsieur et Madame CHAUMILLON 65, rue Hébert qui se sont mariés le 8 avril 1918 à Pace (Ille-et-Vilaine). Ce couple est arrivé à Clamart en 1922. Monsieur Chaumillon a obtenu pendant la guerre de 1914-1918 la croix de guerre avec palme. Ces époux qui se sont unis

il y a 60 ans ont eu 1 enfant, 3 petits-enfants et 1 arrière petit-enfant. C'est dans les salons de la Mairie que ces trois événements ont été fêtés dans la joie.

Les noces de diamant de M. et Mme CHAUMILLON ainsi que les noces d'or de M. et Mme AUGRAUD qui ont été célébrées dans la salle des Mariages.



## TRAVAUX DE CONSOLIDATIONS DE CARRIERES

La direction départementale de l'Équipement a décidé de consolider une partie de l'Avenue Henri-Barbusse, afin de mieux assurer la sécurité publique, compte tenu que cette Avenue est située dans des régions sous-minées par d'anciennes carrières souterraines de calcaire grossier.

Les travaux seront entrepris sous la Direction de l'Inspection Générale des carrières. Ils consistent à effectuer 65 forages de chaque côté de la voie, dans la partie comprise entre la Place Marquis et la Rue de Fleury. Ces forages permettant l'injection d'un mortier de remplissage afin de combler les vides existants.

La durée des travaux sera de huit mois, et ils ont débuté le 15 mai.

125 autres Clamartois ont choisi l'Espagne et une partie du mois de mai se passera pour eux à TORREMOLINOS, sur la Costa del Sol.

Pensant à ceux qui ne partiront pas, l'Association organise pour le mois de juin une croisière sur les Vedettes du Val de Seine - deux journées qui regroupent 400 personnes - Une promenade au fil de l'eau avec arrêt dans un restaurant agréable et la visite du château de Vaux-le-Vicomte. Nous pourrions y admirer l'exposition « Couronnes du Monde, Reflets de l'Histoire », elle réunit 75 couronnes du monde entier et plus particulièrement de l'Europe, évoquant 20 siècles de notre histoire. Ces 75 reproductions de bijoux les plus précieux du monde n'ont jamais été exposées en France.

En juin aussi nous aurons l'occasion d'aller admirer les roseraies de l'Hayles-Roses. En juillet est prévu un voyage au bord de la mer.

Les séances de cinéma plaisent aussi beaucoup à nos amis et nous nous retrouvons le premier mardi de chaque mois dans la salle de spectacle Jean Arp.

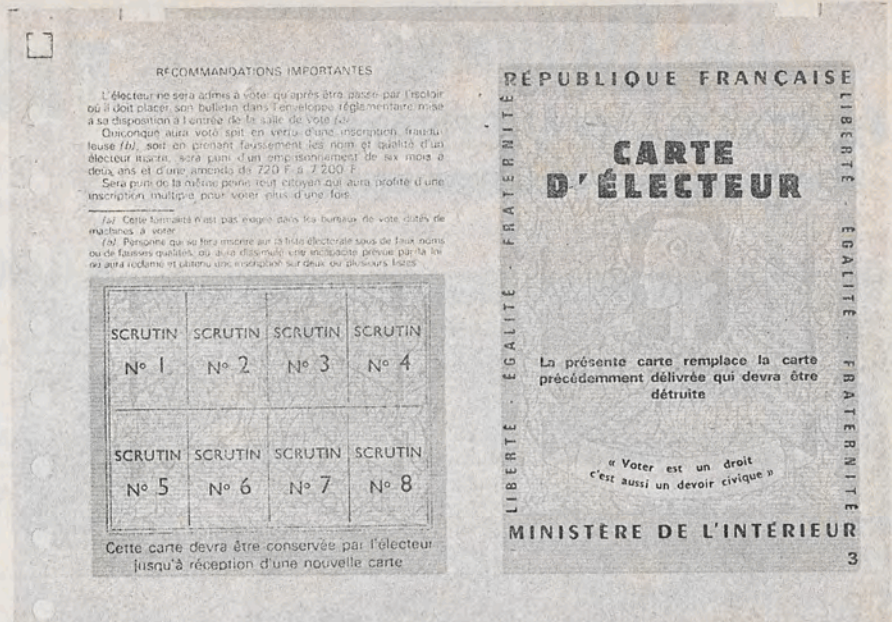
Le beau temps qui ne saurait tarder, a donné à certains le goût de la marche. Notre Parc Forestier tout proche est le lieu de promenade idéal, et je ne doute pas que nous passions tous ensemble d'agréables après-midis en plein air.

Savez-vous que nous avons des bicyclettes pour les courageux ?

Les projets pour la rentrée sont nombreux. Nous voudrions en dehors de nos voyages pouvoir offrir aux personnes âgées, au moins deux fois par mois, le jeudi, des spectacles divers : projections de diapositives - séances de musiques - de chants - conférences - enfin toute animation qui puisse être pour eux agréable et intéressante.

L'encadrement « Solidarité et Loisirs du 3<sup>e</sup> âge » fera de son mieux pour satisfaire tous ses amis et vaincre autant que faire se peut la solitude dont ils pourraient souffrir en leur donnant l'occasion de nombreuses rencontres amicales pour la joie de tous.

Andrée BRAMONT  
Conseillère Municipale  
Solidarité et Loisirs du 3<sup>e</sup> Age



## POUR LES PROCHAINES ELECTIONS...

En 1979 vous recevrez une nouvelle carte d'électeur. Elle se substituera à celle qui vous a permis de participer aux derniers scrutins et qui sera à éliminer, pour ne pas créer de confusion dans les bureaux de vote, lors de prochains scrutins.

Par ailleurs, nous sommes amenés à préparer une refonte de la liste électorale car nous devons modifier certains secteurs de bureau de vote afin de rééquilibrer les inscriptions d'électeurs qui deviennent parfois trop nombreuses dans certains bureaux par rapport à d'autres moins étoffés.

De ce fait, nous devons aussi déplacer le lieu de quelques bureaux de vote.

Les informations sur ce dernier point seront publiées ultérieurement.

Signalez donc **dès maintenant** au bureau des élections vos éventuels changements d'adresses.

En effet certaines personnes acquièrent un nouveau domicile tout en restant sur la Commune, mais si cela ne nous est pas signalé, le jour des élections elles doivent aller déposer leur bulletin dans un bureau parfois assez éloigné de chez elles.

D'ores et déjà, signalez aussi les quelques erreurs matérielles qui auraient pu hélas se produire :

- nom ou prénom mal orthographié;
- adresse mal libellée;

- date ou lieu de naissance à corriger;
- bureau de vote très éloigné de votre domicile;
- etc.

Nous invitons instamment toutes les personnes concernées par ce qui précède à en informer le bureau des élections dès que possible de façon à ne pas surcharger le service en fin d'année.

Ceci nous est l'occasion de rappeler ici que toute modification ou inscription sur la liste électorale de la commune ne se fait pas automatiquement. ELLE DOIT ETRE DEMANDEE PAR L'ELECTEUR LUI-MEME.

Dans le même esprit vous pouvez sans plus attendre vous faire inscrire sur la liste électorale :

- si vous atteignez l'âge de 18 ans avant le dernier jour de février de l'année qui suit;

- en cas de changement d'état civil par mariage, divorce ou remariage;

- si vous venez d'arriver sur la commune.

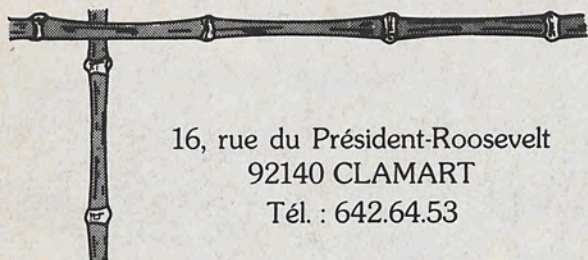
En faisant cette démarche dès que possible notre personnel sera ainsi en mesure de vous recevoir calmement et dans de meilleures conditions ce qui évitera au maximum des erreurs éventuelles.

Maurice HERVET  
Maire-Adjoint

Sur INTER 92 - Clamart  
Accueil - conserver Monsieur RENAUD Roland 62, rue des Vignes comme parapsychologue et non commé psychologue comme indiqué dans le dernier bulletin.

# Le Mékong

## RESTAURANT VIETNAMIEN



16, rue du Président-Roosevelt  
92140 CLAMART  
Tél. : 642.64.53

Ouvert tous les jours sauf le dimanche soir et le mercredi

# VAROU PHOTO

## JOUETS FARCES ATTRAPES

5, avenue René-Samuel  
(près MAIRIE)

92140 CLAMART

Tél. : 644-79-27

## CADRES BOIS SCULPTÉS DORURE OR FIN

MATÉRIEL POUR ARTISTES  
COULEUR - TOILES - CHÂSSIS  
CHEVALETS etc...

### R. HARDOUIN

80, rue de Fleury  
CLAMART Tél. : 645.63.15



*Excursions - Mariages*

*Services Scolaires*

*Services d'Usines*

*Voyages*

*Tous déplacements collectifs*

### AUTOCARS ROBERT LE BOULCH

113, rue d'Estienne-d'Orves  
92140 CLAMART

Tél. 644.16.80

## Agence Citroën



### Ets BEAUVAIS

- CARROSSERIE
- Peinture au four
- Véhicules neufs et occasions

83, rue Condorcet, 92140 CLAMART  
Tél. : 642.06.70

*Nouvelle adresse*

## STORES RAMBAUD

Portes de garage  
Stores toile  
Volets roulants  
Persiennes  
Portes de placard  
Grilles de magasin  
Portes d'entrées

17, rue du Plateau  
PLESSIS-ROBINSON

Tél. : 631-83-29



## ateliers parisiens de confection

— CONFECTION FEMININE — PANTALONS DAMES —

EMPLOIE DU PERSONNEL FEMININ

114, avenue du Général-de-Gaulle, 92140 CLAMART — Téléphone : 630.45.47

# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE ZONE DE LA ZAC JEAN-JAURÈS

La procédure d'établissement du Plan d'Aménagement de Zone prévoit une enquête publique menée sous l'autorité du Préfet.

Tous les documents d'urbanisme ont été mis à la disposition des habitants. Ceux-ci après en avoir pris connaissance ont éventuellement colloqué sur le registre de l'enquête toutes leurs observations.

Le rôle du commissaire enquêteur se borne à prendre connaissance des observations mentionnées sur le registre, à entendre toutes les dépositions orales, à requérir tous les avis. Dans la conclusion de son rapport, il s'inspire de toutes les informations recueillies pour fonder son avis personnel.

Si l'on résume les arguments développés par le petit nombre d'intervenants, et les réponses données par le commissaire enquêteur nous constatons que les reproches principaux portent sur les points suivants :

## - LES CONSEQUENCES SOCIALES DE L'OPERATION SERONT NEGATIVES POUR LA POPULATION ACTUELLE

Le parti adopté donne une part trop importante à la rénovation impliquant la démolition des immeubles existants au détriment de la réhabilitation des immeubles anciens. Cette conception ne favorise pas le maintien des habitants actuels, d'autant plus qu'il n'est pas prévu de constructions de normes sociales en nombre suffisant.

Le commissaire réfute ces assertions en précisant que les concepteurs ont conservé le plus d'immeubles anciens possible, afin de garder au centre ville une physiologie familière aux clamartois.

Quant à la faiblesse relative des logements HLM prévus, leur nombre de 100, ajoutés aux logements primables lui paraît satisfaisant.

La prédominance commerciale de la ZAC Jean-Jaurès explique le nombre de logements construits sans aide de l'état.

## - LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ZAC EST CONTRAIRE AUX ORIENTATIONS DU SDAU DE LA REGION PARISIENNE

Le commissaire enquêteur estime que l'opération envisagée est conforme aux directives contenues dans le SDAU du Secteur Sud des Hauts-de-Seine, dont les recommandations stipulent la rénovation des centres villes.

## - CRITIQUES VISANT LA CIRCULATION AUTOMOBILE A L'INTERIEUR DE LA ZAC

Des assertions non fondées sur des études préalables contestent les conclusions



Photo : F. Lapiere

En face le centre Jean ARP commencent les premiers travaux de la ZAC. (Maquette visible au rez-de-chaussée de la Mairie).

données par l'ingénieur et étayées par des statistiques. Seule, l'expérience démontrera la véracité de ces études. Néanmoins le commissaire enquêteur préconise un nouvel examen du plan de circulation à l'intérieur de la ZAC en fonction des statistiques plus récentes.

## - STATIONNEMENT INSUFFISANT

Le parking de 210 places ne représente qu'une partie des 990 places en sous-sol et des 34 places prévues au sol. Ce nombre constitue une capacité proportionnelle nettement supérieure à celle qui existe actuellement.

## - HAUTEUR DES BATIMENTS

D'une manière générale, le commissaire enquêteur considère que compte tenu de l'ensemble du secteur, les constructions envisagées sont raisonnables et que la densification n'a rien d'excessif. Il estime que les deux immeubles de neuf niveaux prévus rue Paul-Vaillant-Couturier s'harmonisent avec le volume du centre culturel.

## - CAS DE L'ECOLE PRIVEE SAINT-JOSEPH SISE 7, AVENUE JEAN-JAURES

Pour éviter de mettre dans une situation difficile cette école, par la suppression d'une partie de la cour de récréation et de trois bâtiments à usage de réfectoire, service administratif infirmerie et ate-

liers, le commissaire propose qu'une solution soit recherchée avec les responsables de cet organisme.

Cette solution ne devrait pas compromettre le plan d'ensemble de la rénovation tout en sauvegardant les justes intérêts de l'école tant sur le plan financier que technique.

Pour conclure, en laissant à tous les lecteurs la liberté d'un jugement serein et objectif, je reproduirai intégralement la conclusion du commissaire enquêteur :

« A l'issue de son enquête, et contrairement à certaines allégations, le commissaire enquêteur a le sentiment que l'opération « ZAC JEAN-JAURES » a été très sérieusement étudiée par les différents « corps » appelés à participer à son élaboration.

De plus, la ville de CLAMART a associé le plus de partenaires possible à ce projet, des expositions ont eu lieu, chacun a pu exposer sa manière de voir.

L'union des commerçants, des Associations familiales, l'Office Municipal d'HLM, l'Union de la Propriété Bâtie ont participé aux travaux préparatoires, de par leur présence au sein du Conseil d'Administration de la SEMARC, Société plus spécialement chargée de mener l'opération à son terme.

Il n'est pas juste de prétendre que le dossier est singulièrement léger, tant sur le fond que sur la forme.

Certes, une autre conception de la ZAC JEAN-JAURES aurait pu être envisagée avec, elle aussi, ses avantages et ses inconvénients. Le choix retenu n'apparaît pas critiquable au commissaire enquêteur qui, pour sa part, et sous réserve qu'une solution satisfaisante intervienne sur le problème de l'Ecole Saint-Joseph, donne un avis favorable sur le plan d'aménagement de la ZAC Jean-Jaurès à CLAMART.

Maire-Adjoint Roger ETRING  
Président de l'Office HLM



## AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

**NUIT et JOUR - Tél. : 631.69.22**

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTÉ - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical

ENTREPRISE AGRÉÉE  
N° 9276005 - 10-12-76  
membre  
de l'ATSU Ile de France



**OPTICIENS**

agrée par les mutuelles

**FORFAIT SOLAIRE 185 F**

**VERRES A VOTRE VUE** DE + 600 à - 600

**10 MONTURES A VOTRE CHOIX**

**Centre d'appareillage pour malentendants**  
**Lentilles de contact souples et rigides**

Essais gratuits

30, av. Jean-Jaurès - 92140 CLAMART

Tél. : 642.03.30

## LABORATOIRES SERGANT

**ANALYSES MÉDICALES**

Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

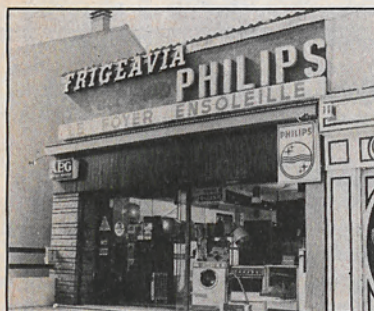
193-195, av. Victor-Hugo, CLAMART

Tél. : 644-32-93 (lignes groupées)

Jour et Nuit, Dimanches et Fêtes

Autobus 189 (arrêt Hébert)

**Service de Garde**



## Ets FERREY

4 bis, rue de Versailles — Tél. : 630.15.91 — 92140 CLAMART

L'ÉLECTRO-MÉNAGER - LA TÉLÉVISION

LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION

LE MEILLEUR SERVICE APRÈS VENTE

## LABORATOIRE CELERIER

**ANALYSES MÉDICALES**

170, Avenue Jean-Jaurès

92140 CLAMART

Tél. : 644.47.98

Autobus 189 - Arrêt Condorcet-Lazare-Carnot

## Clinique du Plateau

5 et 7, rue des Carnets - 92 CLAMART

conventionnée par la Sécurité Sociale et les principales mutuelles

Tél. : 630.21.35 (lignes groupées)

CHIRURGIE GÉNÉRALE - CHIRURGIE DES

VOIES URINAIRES - CHIRURGIE DES VOIES

DIGESTIVES - CHIRURGIE DES YEUX -

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE - O.-R.-L. -

KINÉSITHÉRAPIE - MASSAGES

RADIOLOGIE.

AUTOBUS 190 - 195

## ÉTAT CIVIL (Suite)

### DÉCÈS

26/02/78 REIDER Lucien  
 27/02/78 BERTOMIEU Jeanne  
 Vve PAGNOUD  
 27/02/78 ALLAIN Joséphine  
 Vve HOÛZE  
 27/02/78 BEAUVISAGE Jeanne  
 Vve TAFFOREAU  
 01/03/78 MARY Maurice  
 03/03/78 DEFOSSES Pauline  
 05/03/78 GUYONNET Jean  
 05/03/78 GORI Giovanni  
 08/03/78 VOGEL Félix  
 07/03/78 DEBRIEU Philomène  
 11/03/78 LESTANG Raymond  
 12/03/78 BODENES Lucien  
 13/03/78 CHALON Sophie  
 10/02/78 DAUTY Denise  
 Vve COTTE  
 18/02/78 HUE Marthe  
 20/02/78 GLAIN Marcelle  
 Vve PALESTER  
 21/02/78 BARROUQUERE Emile  
 27/02/78 MONEGO Humbert  
 21/02/78 COLPIN Simon  
 22/02/78 GOSSELIN Julien  
 15/02/78 LELLEMENT Charles  
 26/02/78 LAMAS LOPEZ Francisco  
 28/02/78 TAVERNE Juliette  
 Vve ARMIRAGLIO  
 04/03/78 MOURET-NAPOLE  
 Marcelle  
 04/03/78 FORESTIER Marie  
 25/02/78 LORRY Désirée  
 Vve PINON  
 07/03/78 BERTHE Clotilde  
 Vve PINAULT  
 12/09/77 BORDEAU Prudence  
 Vve BADAIRE  
 05/03/78 GILLION Marie  
 Vve FACHE  
 16/03/78 BRETON Victorine  
 15/03/78 LEROY Henry  
 16/03/78 GELLA Alexandre  
 16/03/78 MEYNIER Raymonde  
 19/03/78 JEANNIN Raphaël  
 20/03/78 TIENARD Jean  
 18/03/78 DUMAS Suzanne  
 Epouse BOUILLET  
 20/03/78 JAMET René  
 20/03/78 CLAVIER Hélène  
 Vve DAVOIGNEAU  
 25/03/78 ACARD Yvonne  
 Vve DIOT  
 27/03/78 SOMERS Maria  
 Vve MAURICE  
 30/03/78 FAUVE René  
 31/03/78 BRUNEAU Louise  
 Vve TISON  
 02/04/78 PICAUD Monique  
 Epouse LEBLOND  
 02/04/78 GAUTHEY-LABROSSE  
 Hélène  
 02/04/78 JASSEDE Louise  
 Vve ROULIN  
 04/04/78 PANSEON Lucia  
 Vve MERCIER  
 05/04/78 DE MONTE Augusto  
 08/04/78 FLAMANT Suzanne  
 10/04/78 POTTIER Renée  
 11/03/78 BOUYGUES Gaston

15/03/78 BAUD Victor  
 20/03/78 VIERSTRAETE Marguerite  
 16/03/78 CEDENOT Eugène  
 28/03/78 FREBAULT Fernande  
 Vve DUCROT  
 27/03/78 POZZO Angelo  
 28/03/78 LUCCA Jacqueline  
 Epouse CANARD  
 02/04/78 LEBRET Marguerite  
 Vve FOURNIER  
 02/04/78 WAESELYNCK Hélène  
 08/04/78 FLAMANT Suzanne  
 Vve DAGUE  
 25/03/78 PERRIER Lucie  
 Vve MARTINE  
 03/04/78 LEBRETON Marcel  
 04/04/78 LOUBAT Marcel  
 04/04/78 VEYRES Léon  
 12/04/78 LANGLOIS Louis  
 13/04/78 MERTZ Louis  
 13/04/78 GOUDE Narcisse

13/04/78 MOZET Georgette  
 Epouse MAUNY  
 15/04/78 DELEPLACE Louis  
 17/04/78 BELLEC Odette  
 Epouse MALIFOT  
 17/04/78 CAPPELLI René  
 16/04/78 MAS Alfred  
 18/04/78 BISSON Albert  
 21/04/78 LACHAUX Eugénie  
 21/04/78 WEIBEL Cécile  
 Epouse GROSS  
 22/04/78 LE CALVAR Pierre  
 23/04/78 VESELOFF Evgraf  
 22/04/78 DARNET René  
 23/04/78 LEMAITRE Alice  
 Vve EMOND  
 22/04/78 ARGAUD enfant sans vie  
 25/04/78 VERDY Marcel  
 09/04/78 LECOQ Juliette  
 Vve MICHARD  
 09/04/78 DEVILLERS Edouard.

La Pastourelle, Véronique Vaillie distribue la tarte aux invités.



## LES ORIGINAIRES DU MASSIF CENTRAL REÇOIVENT LES CLAMARTOIS DU 3<sup>e</sup> AGE

Dimanche, 23 avril, l'Association Clamartoise des Originaires du Massif Central réunissait plus de 400 Clamartois et Clamartoises du 3<sup>e</sup> âge, pour leur offrir, au Centre Jean ARP, un après-midi agréable.

Accueillis par les membres du bureau en costume régional, les invités furent d'abord charmés par les danses et chants d'Auvergne interprétés par le Groupe Folklorique « Lou Cabrettaire ». Ensuite, tout le monde put apprécier le film « La Mélodie du Bonheur ».

En fin de programme, goûter abondant servi par les Pastourelles de l'Amicale, champagne, discours de Monsieur le Député-Maire dans une atmosphère gaie et joyeuse au milieu de chants interprétés par le troubadour de l'Auvergne : Gérard DELORD.

Tous les participants se retirèrent heureux d'avoir passé une agréable soirée en remerciant les membres du bureau de l'Amicale des Originaires du Massif Central.

### SERVICE DE GARDE

Pour connaître l'adresse du médecin ou de la Pharmacie de garde la nuit. Renseignez-vous auprès du Commissariat de Police : 644.19.12.



*Madame, vous êtes une silhouette comme des gens de mon quartier. Vous êtes Assistante sociale. Pour apprendre à mieux connaître votre profession, vous avez accepté de répondre à quelques questions, les voici :*

### Quelle formation avez-vous reçue ?

Nous faisons trois années d'études après le baccalauréat, sanctionnées par un Diplôme d'Etat.

Le programme regroupe différentes matières :

- l'enseignement du Service Social proprement dit;
- le droit et la législation sociale;
- l'économie et démographie;
- la psycho-sociologie;
- la santé,
- les principales sources d'inadaptation sociale.

Des stages et des travaux pratiques, correspondant aux enseignements, viennent compléter cette formation.

### Qui vous emploie ?

Les Assistantes Sociales sont employées par des Services Publics, semi-publics, tels que :

- Municipalité;
- Préfecture;
- Caisse d'Allocations Familiales;
- Sécurité Sociale;

et aussi privés, tels que :

- Entreprises;
- Associations.

### A qui vous adressez-vous ?

Le Service des Assistantes Sociales s'adresse à l'ensemble de la population, chaque Assistante ayant un secteur géographique déterminé.

Elle est sur ce secteur à la disposition de toute personne désirant la rencontrer.

Ainsi CLAMART est divisé en dix Secteurs d'environ 5.000 habitants.

### Quelle est la finalité du Service Social ?

La finalité du Service Social est de concourir au développement et à la promotion des individus afin de les aider à conquérir, à préserver ou à retrouver leur autonomie et à prendre en charge leur vie personnelle et communautaire.

Pour cela le Service vise :

- à informer et à orienter les personnes et les groupes, à les aider à faire face à l'ensemble de leurs difficultés, qu'elles soient d'ordre sanitaire, social, économique ou psychologique;
- à faciliter l'expression, le regroupement et la transmission des besoins perçus et à être un médiateur entre les individus et les institutions.

### Qui fait appel à vous et pourquoi ?

Les personnes elles-mêmes à l'occasion de situations particulières (orientation professionnelle et scolaire, problèmes financiers, législatifs, psychologiques, chômage).

Les différents Services qui nous demandent des tâches spécifiques telles que :

- la Protection maternelle et infantile;
- l'agrément des nourrices;
- les accidents du travail.

Certaines Collègues ont des tâches plus spécialisées en raison de leur appartenance à diverses Institutions.

### Comment intervenez-vous ?

Nous intervenons :

- d'une part, A la demande des usagers. Nous sommes à la disposition du public au cours des permanences, mais nous pouvons également nous rendre au domicile, à la demande des intéressés, à l'occasion d'une maternité ou d'une maladie par exemple.
- d'autre part, A la demande des différentes Administrations qui peuvent nous solliciter pour des tâches particulières. Nous nous mettons alors à la disposition des intéressés au moyen d'une lettre.

Dans tous les cas, nous souhaitons avoir un rôle d'aide et non de contrôle. Nous

utilisons, à partir de notre formation générale et spécifique, nos propres méthodes d'intervention : aide psychologique - travail de groupe - travail social communautaire.

Nous utilisons aussi toutes les ressources mises à la disposition des individus par la Société.

### Quelles tâches devez-vous assumer ?

Les tâches que nous devons assumer sont diverses, elles peuvent se regrouper de la façon suivante :

- Tâches afférentes à l'action sociale générale;

- Information des individus et des familles sur les droits offerts par la Législation Sociale et la Politique des Organismes et les diverses possibilités de leurs services d'action sociale;

- Intervention tendant à apporter toutes formes d'aide aux personnes en difficulté, notamment celles qui sont particulièrement défavorisées (personnes âgées, handicapés, migrants, etc.);

- Participation aux études, enquêtes, travaux divers permettant de déceler les besoins sociaux et d'en rechercher les solutions, notamment en matière d'équipement sanitaire et social;

- Participation à des tâches diverses et imprévues émanant de situations exceptionnelles;

- Participation à la formation des futurs travailleurs sociaux et particulièrement des Stagiaires en Service Social;

- Réponses aux signalements ou démarches d'enquêtes émanant de divers Organismes ou personnalités et concernant l'application des politiques sociales.

- Tâches de Protection médico-sociale - (maternité - enfance - alcoolisme) à l'exclusion de la protection judiciaire;

- L'Assistante Sociale participe aux actions menées en équipe avec les médecins, les sages-femmes, les infirmières, les puéricultrices, les psychologues, les travailleuses familiales, etc.;

- L'Assistante Sociale participe aussi aux actions engagées par les Equipes médicales et paramédicales chargées de la protection contre les maladies à retentissement social : tuberculose, maladies mentales, toxicomanies, maladies vénériennes, cancer, etc.



Ph. - F. Lapiere



Ph. F. Lapiette

Assistantes sociales en Réunion, mai 1978

### Je pense que vous avez des limites, quelles sont-elles ?

Nous essayons d'apporter une réponse aux problèmes dans la limite du contexte socio-économique et des équipements existants. En particulier, en ce qui concerne : le placement des personnes âgées en résidence ou en Maison de retraite, le placement des handicapés en Etablissement spécialisé, la recherche, pour un enfant, d'un placement en crèche ou chez une nourrice agréée.

Nous nous heurtons parfois à des impossibilités : essentiellement dans le domaine du logement et du travail.

Nous devons aussi compter avec la ri-

gueur des textes législatifs : ex. : plafond de ressources pour bénéficier de certaines prestations.

Nous ne servons quelquefois que d'intermédiaire : nous orientons vers des Services et des personnes spécialisés (Conseil juridique, Agence pour l'Emploi, Planning Familial, Permanences administratives).

### Quelles sont vos préoccupations ?

Une de nos préoccupations essentielles est d'écouter, d'orienter, d'informer et, dans la mesure du possible, d'aider les gens à clarifier leur situation et à surmonter leurs difficultés.

Notre action est souvent individuelle,

mais nous souhaiterions l'élargir en favorisant des rencontres entre personnes concernées par un même problème (membres d'Associations, parents d'élèves, etc.).

Nous souhaiterions aussi favoriser toute forme de dialogue et informer les administrations des besoins collectifs exprimés par les Usagers.

### Dans notre ville, les Assistantes Sociales des différents Secteurs, que vous avez cités, ont-elles entre elles une liaison ?

Les Assistantes Sociales des différents secteurs sont regroupées dans le cadre de la Circonscription Sociale qui permet la mise en relation non seulement de tous les travailleurs sociaux entre eux, mais aussi de tous ceux qui concourent à une action globale sur la Commune (en particulier : les Elus locaux et les Bénévoles).

Elle doit favoriser un travail d'équipe entre les travailleurs sociaux de tous les Organismes intervenant sur CLAMART, afin de parvenir, en accord avec eux, à une bonne coordination des différentes actions.

### Où peut-on vous rencontrer ?

Le Siège de la Circonscription est situé au 3<sup>e</sup> étage du Dispensaire, 55, Avenue Jean-Jaurès - Tél. : 644.38.87.

Une annexe est à la disposition de la population du Haut-Clamart, 52, route du Pavé-Blanc - Tél. : 631.77.21.

**Je souhaite que cet interview aide à mieux situer votre rôle. Je vous remercie de l'avoir acceptée.**

### UNE INFORMATION DE L'UNION DES CONSOMMATEURS DE CLAMART (U.F.C. - QUE CHOISIR ?) :

Comme il était mentionné dans le précédent Bulletin Municipal, l'U.D.C.C. est née. Elle compte actuellement une centaine d'adhérents sur CLAMART; (à ce sujet, nous espérons que vous penserez à renouveler votre adhésion pour 1978).

Pour faire face à l'augmentation du nombre des adhérents, à la multiplication des appels téléphoniques, nous vous demandons de grouper ces appels le jeudi après-midi de préférence, de 14 h à 18 h (Tél. 631.83.37), mais surtout, afin de mieux constituer un éventuel dossier, il serait souhaitable de nous écrire à U.D.C.C., 70, rue Kermen - 92140 - CLAMART, et ceci dans l'attente d'un local pouvant servir de permanence, afin de mieux communiquer avec vous.

L'U.D.C.C. (U.F.C. - QUE CHOISIR ?) préfère PREVENIR que SUBIR !!! C'est pourquoi nous vous demandons de nous rejoindre pour participer aux enquêtes, répondre aux questionnaires, grouper vos témoignages etc. en vue d'une information des Consommateurs et Usagers des services publics et privés.

### LES CARTES POSTALES ET "LES CARTOPHILES" CLAMARTOIS

La Carte Postale illustrée connut une propagation vertigineuse à la fin du siècle dernier et son succès considérable tient au souvenir des lieux, des événements, que nos Grands-Parents et nous-mêmes, avons vécu, au temps où les Magazines n'avaient pas le développement que nous leur connaissons. Elle s'empare de tout : l'actualité, la mode, les grèves, les catastrophes, les grands hommes, les petites femmes, les comédiens. Pour Clamart, la collection des vues du Vieux-Village et du Bois fait partie de notre patrimoine Culturel.

Si vous êtes intéressés par la Cartophilie ou si vous êtes déjà Collectionneurs, venez au CENTRE JEAN-MERMOZ, 28, rue Gabriel-Péri, à 15 heures :

- le 1er SAMEDI de chaque mois, une permanence est ouverte pour les :  
Echanges, Recherches et Achats.
- Le 3<sup>e</sup> SAMEDI - PROJECTIONS de diapositives de CARTES POSTALES, d'après thème.

Vous passerez d'agréables moments dans notre environnement et nos sites, ce qu'ils furent hier, et ce qu'ils sont devenus après les irrémédiables transformations du siècle.

### PRODUITS SURGELÉS DE QUALITÉ

De l'entrée au dessert

PLATS ET SAUCES CUISINÉS HÉDIARD  
EX. : LE CANARD AUX CERISES SAUCE PÉRIGUEUX  
Spécialité : "DÉLICES DE NINON"

### ICEBERG 2000

210, avenue Jean-Jaurès  
CLAMART ☎ 644.24.28

OUVERT TOUS LES JOURS ET LE DIMANCHE MATIN

# MIROITERIE

- GLACES
- VERRES
- FAÇONNAGE
- ARGENTURE
- MENUISERIE ALUMINIUM
- TOUS TRAVAUX DE MIROITERIE - VITRERIE

475, av. du gal de gaulle

631.19.26

# DE

# CLAMART

PENSEZ à L'HIVER ISOLEZ-VOUS

## POUR MENUISERIES NORMALES

# CONFORGLACE<sup>®</sup>

## ADAPTABLE

### UN VRAI VITRAGE ISOLANT

Pour renforcer l'isolation thermique des surfaces vitrées, un vrai vitrage isolant scellé en usine est la seule solution durable évitant toute condensation et entrée de poussière interne.

### UNE SOLUTION ECONOMIQUE

Le profil d'adaptation, équipé d'origine CONFORGLACE ADAPTABLE, permet de monter économiquement un vitrage isolant de qualité sur des menuiseries normales.

### UNE QUALITE EPROUVEE

CONFORGLACE est un vitrage isolant offrant les plus grandes garanties de longévité; sa technologie sûre satisfait en permanence aux sévères exigences de l'association américaine SIGMA qui a donné à CONFORGLACE le label de qualité n° 142-B.

ESPACE ISOLANT DESHYDRATE EN PERMANENCE

PROFIL PVC "BENVIC S"

$K = 2,8 \text{ Kcal/h.m}^2\text{.}^\circ\text{C}$

**DONNEZ NOUS VOS MESURES**

NOUS VOUS SOUMETTERONS UN DEVIS SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART

-15% DE REMISE VOUS SERA FAITE SUR PRÉSENTATION DE CETTE PAGE PUBLICITAIRE

-OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1978

**DEDUCTIBLE DE VOS IMPOTS**

## LE MAUSOLÉE ARMÉNIEN au cimetière du père Lachaise

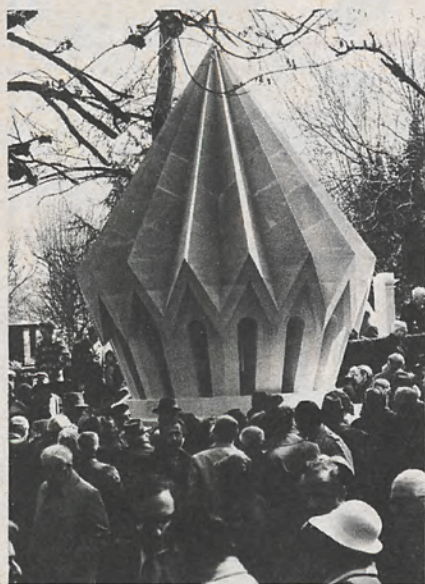


Photo - F. Lapiere

Cérémonie d'inauguration du Mausolée des anciens combattants Arméniens.

Le samedi 15 avril, en présence de Monsieur Alain POHER, Président du Sénat, était inauguré dans le cimetière du Père Lachaise un mausolée élevé à la mémoire des Anciens Combattants Arméniens, morts pour la France, au cours des dernières guerres mondiales et dans la résistance.

Autour des personnalités civiles et religieuses tant Arméniennes que Françaises parmi lesquelles nous citerons Monsieur le Député-Maire Jean FONTENEAU accompagné de plusieurs Adjointes et Conseillers Municipaux de CLAMART, les nombreux drapeaux d'Associations d'Anciens Combattants Français et étrangers composaient une haie d'honneur.

La cérémonie commençait par l'arrivée de la flamme.

La musique de la Légion assurait les sonneries et un escadron de la Garde Républicaine rendait les honneurs.

Dans son discours, Monsieur le Président POHER a rappelé les sacrifices consentis par les Arméniens pour la cause des libertés fondamentales.

Puis, après une bénédiction par les évêques orthodoxes l'un d'eux déposa dans le Mausolée un reliquaire contenant des cendres prélevées à VERDUN, dans le cénotaphe des combattants inconnus.

Ainsi sera perpétué dans les siècles le souvenir de ces vaillants soldats qui ont combattu sous nos couleurs.

## ASSOCIATION NATIONALE DES CARDIAQUES CONGÉNITAUX

Une catégorie de handicapés physiques très mal connue

6 enfants sur 1.000 naissent chaque année porteurs d'une malformation cardiaque.

Actuellement, ces infirmités touchent dans notre pays environ 50.000 enfants et adolescents.

Les problèmes sociaux, familiaux qui entourent ces handicapés sont généralement ignorés du grand public. Le handicap cardiaque est un handicap invisible, sans apparence extérieure, un handicap « impalpable ».

Notre ambition est de vous aider. Adressez-vous à l'Association Nationale des Cardiaques Congénitaux. Aidez-la pour qu'elle vous aide.

Délégation des Hauts-de-Seine  
Madame LHERBON (maman d'enfant cardiaque)

89, rue Pierre Vermeir  
92160 ANTONY  
Tél. : 237.73.09.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Comme tous les ans, le 8 mai a été commémoré au cimetière de Clamart.

Cette cérémonie a rassemblé de nombreuses associations d'anciens combattants et victimes de guerre, ainsi qu'un grand nombre de personnes venues se recueillir devant les tombes et monuments érigés à la gloire de ceux qui sont morts pour défendre nos libertés.

Monsieur Jean Fonteneau, Député Maire, devait déclarer :

«... Il y a 33 ans cessait cette guerre dans laquelle 50 millions d'hommes devaient périr. Aujourd'hui les aviateurs, les marins, les hommes de l'armée de terre et tous les civils morts doivent être plus que jamais présents dans notre esprit pour que nous comprenions toute la valeur du mot PAIX...»

## « LES ENFANTS A LA PISCINE DU BOIS »

Les parents des classes de C.M.1 de JULES FERRY A savaient depuis quelques mois que leur enfant « participait » avec ses camarades et son maître au tournage d'un film lors des séances de piscine. Ils ont été aussi heureux que les enfants de pouvoir assister en commun à la présentation de ce court-métrage, à l'invitation du CLUB MUNICIPAL des SPORTS, le 20 mai, à la Salle des Fêtes de la Mairie et avec l'affectueuse présence du Directeur et des enseignants concernés à côté des écoliers.

M. FONTENEAU, Député-Maire de Clamart a expliqué l'initiative de M. MAUNOURY, directeur de la piscine, assisté de ses maîtres-nageurs et soutenu par l'O.M.S. de tenter de créer un film pédagogique destiné à être visionné par les futurs élèves des C.M.1 de Clamart avec leur première séance de piscine, afin de lever les appréhensions des apprentis-nageurs.

Le film atteint certainement ce but. Il présente tout le déroulement de la sortie piscine depuis la leçon qui précède à l'école, et avec le transport par car où la bonne humeur des enfants apparaît bruyamment, le passage dans les vestiaires et la douche, la leçon au petit bassin pour les débutants, les parcours dans le grand bain, les plongeurs et les simulations de sauvetage sous l'eau pour les initiés, de très belles images des écoliers plongeant et nageant sous l'eau, le vestiaire et le réconfort d'un petit « en-cas » avant le retour.

Nul doute qu'avec ces images prises sur le vif, les futurs nageurs auront envie de « se mouiller ».

Quant aux parents, ils ont pu voir de belles images de la vie de leur enfant à l'école et à la piscine. Ne parlons pas de la fierté des écoliers...

Un parent d'élève

## LA PAROLE EST AU LECTEUR

Monsieur D.M. rue du Trosy. Nous avons beaucoup de difficulté pour obtenir un taxi à Clamart. Il n'y a jamais personne à la borne d'appel située à la Mairie.

**Réponse :** Les taxis n'étant pas certains de trouver un client à Clamart ne viennent pas à la station de la Mairie. Nous essayons de trouver avec le syndicat de cette corporation un endroit mieux adapté.

Madame B.B. ... Villa du Coteau. Clamart fleuri, c'est bien. Mais ne serait-il pas encore plus utile de faire un Clamart propre ? De rendre vraiment responsable les habitants de leur devant de porte ou de propriété ?

Madame B. ... rue de Fleury. Il faudrait plus de maisons de retraite. Bravo pour l'agrandissement de Sainte Emilie et de Morembert, mais y aura-t-il une suite ?

**Réponse :** La Municipalité est en pourparlers pour acquérir les terrains qui permettront la construction d'une seconde résidence du type Morembert.

Monsieur X. ... quartier Maison Blanche. Il faut interdire aux voitures le stationnement sur les trottoirs.

**Réponse :** C'est à chacun de bien observer la réglementation et si ce n'est pas fait gare aux procès-verbaux.

Monsieur P.R. ... avenue Jean-Jaurès. Il y a des secteurs de Clamart particulièrement propres et d'autres où caniveaux et trottoirs sont toujours sales. Pourquoi ?

**Réponse :** Nos cantonniers font leur possible pour garder notre cité propre, dans les endroits particulièrement passagers cela est plus difficile. Indiquez-nous les secteurs pour lesquels vous avez des reproches à nous faire.

Madame J.G. ... rue du Pavé Blanc. J'aime la nature et plus particulièrement les fleurs. Je tiens à vous adresser mes félicitations pour les efforts faits et les bons résultats obtenus par les jardiniers communaux (surtout pour les massifs).

**Michel Bosselet**  
Masseur Kinésithérapeute Rééducateur.

*s'installe au 225, av. Victor Hugo - 92140 Clamart.  
Tél. : 644.85.48.*

## LES PERMANENCES DE VOTRE DEPUTE

Jean FONTENEAU sera à la disposition des personnes désirant le rencontrer, selon le programme suivant :

### CHATENAY-MALABRY, FOYER DES ANCIENS LEO-LAGRANGE, square Léo-Lagrange

Vendredi 23 juin, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Vendredi 22 septembre, de 17 h 30 à 20 h 30.  
Vendredi 27 octobre, de 17 h 30 à 20 h 30.  
Vendredi 24 novembre, de 17 h 30 à 20 h 30.  
Vendredi 22 décembre, de 17 h 30 à 20 h 30.

### SCEAUX, MAIRIE, 122, rue Houdan, bureau au premier étage

Samedi 24 juin, de 16 h à 18 h.  
Samedi 23 septembre, de 16 h à 18 h.  
Samedi 28 octobre, de 16 h à 18 h.  
Samedi 25 novembre, de 16 h à 18 h.  
Samedi 23 décembre, de 16 h à 18 h.

### FONTENAY-AUX-ROSES, CHATEAU LA BOISSIERE, 10, place du Général-de-Gaulle

Lundi 19 juin, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Lundi 18 septembre, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Lundi 16 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Lundi 20 novembre, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Lundi 18 décembre, de 17 h 30 à 19 h 30.

### CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, MAIRIE DE CLAMART, place Maurice-Gunsbourg

Samedi 24 juin, de 10 h à 12 h.  
Samedi 23 septembre, de 10 h à 12 h.  
Samedi 28 octobre, de 10 h à 12 h.  
Samedi 25 novembre, de 10 h à 12 h.  
Samedi 23 décembre, de 10 h à 12 h.

### LE PLESSIS-ROBINSON, ANNEXE DE LA MAIRIE DE CLAMART, 136, rue de la Porte-de-Trivaux, bâtiment R 27

Vendredi 16 juin, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Vendredi 15 septembre, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Vendredi 20 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Vendredi 17 novembre, de 17 h 30 à 19 h 30.  
Vendredi 15 décembre, de 17 h 30 à 19 h 30.

### CLAMART, A LA MAIRIE DE CLAMART

Samedi 17 juin, de 16 h à 18 h.  
Samedi 16 septembre, de 16 h à 18 h.  
Samedi 21 octobre, de 16 h à 18 h.  
Samedi 18 novembre, de 16 h à 18 h.  
Samedi 16 décembre, de 16 h à 18 h.

En dehors de ces jours et heures de permanence, les personnes désirant avoir un entretien avec Jean FONTENEAU, peuvent demander un rendez-vous à son secrétariat parlementaire à l'Assemblée nationale.



# GINLY

BOUTIQUE

36, av. Jean-Jaurès 92140 CLAMART ☎ 645 82 33

**ariès**

**Real**

**franck olivier**  
paris

**RayMarjory**



**daniel hechter**

*Nous remercions ici les commerçants, artisans et industriels qui ont permis la réalisation de ce bulletin.*

*Comme eux faites-nous confiance.*

**Schlumberger**

études et productions  
**SCHLUMBERGER**

Tél. : 630.21.85

26, rue de la Cavée

92142 CLAMART

# MIROITERIE A.B.C

**glaces standard et sur mesures  
verres à vitres et de couleur  
agencement de magasins  
isolation thermique et phonique**

**22, Avenue JEAN JAURÈS  
92140 CLAMART 642.04.07**

**REPLACEMENT DE CASSE RAPIDE**

# OUVERTURE MAGASIN

## FOURNITURES INDUSTRIELLES

BATIMENT • INDUSTRIE

— PRIX GROSSISTE —



## REPARATIONS TOUT MATERIEL

ELECTRIQUE • PNEUMATIQUE • HYDRAULIQUE

BOBINAGE • AFFUTAGE

*DEVIS GRATUIT*

### LOCATION TOUS MATERIELS

465 Avenue du Général de Gaulle • 92140 CLAMART • Tél. 630.38.64

CHAUSSEUR



MAROQUINIER

Place de la Gare  
tél. 642.55.07  
92140 CLAMART

*sur présentation  
de cette publicité  
remise de 5% à la caisse*



## STAFF DECORATION INSONORISATION

Plafonds suspendus

TOUTES SURFACES  
TOUS STYLES

## ENTREPRISE

**PETIT ET HAMIMI**

504, Avenue Charles-de-Gaulle  
92140 CLAMART

Tél. : 630.19.49 - 631.35.71